

RETRAITE QUÉBEC

Sondage sur la planification financière de la retraite

Édition 2023



Rédaction

Nathalie Paquet

Collaborateurs

Francis Bernier

Denis Hamel

Joary Tiana Ratovonjanahary

Révision

Stéphanie Rouleau

Graphisme

Martin Bussières

Production

Direction générale des communications

Date de parution

Juin 2024

Ce document est disponible sur notre site Web :

retraitequebec.gouv.qc.ca

Le contenu de cette publication peut être reproduit en tout ou en partie,
à condition que la source soit mentionnée.

Pour tout renseignement, tout commentaire ou toute suggestion, s'adresser à :

Direction de la statistique et de l'analyse quantitative

Retraite Québec

Case postale 5200

Québec (Québec)

G1K 7S9

demandedestatistiques@retraitequebec.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2024

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN – 978-2-550-98735-2 (PDF)

© Retraite Québec

Table des matières

Introduction	4
Faits saillants	5
Méthodologie en bref	6
Profil des personnes visées par le sondage	7
Résultats du sondage	9
Connaissances déclarées en matière de retraite	9
Perception de la capacité à planifier financièrement sa retraite	11
Indicateur de sensibilisation à la planification financière de la retraite	16
Indicateur de planification financière de la retraite	18
Épargne collective pour la retraite	22
Conclusion	25
Annexe I – Méthodologie	26
Population cible	26
Base de sondage	26
Plan d'échantillonnage et stratification	26
Taille et répartition de l'échantillon	26
Questionnaire	27
Collecte des données	27
Pondération	28
Évaluation du sondage	30
Description détaillée de la méthode du score	32
Annexe II – Questionnaire synthèse	33
Quelques points de méthodologie	33
Résultats	33
Annexe III – Évolution des connaissances déclarées	42

Introduction

L'une des missions de Retraite Québec consiste à mettre son expertise en matière de retraite au profit de la société québécoise. Elle doit jouer, plus précisément, un rôle proactif auprès de la population en ce qui concerne la planification financière de la retraite. En ce sens, elle poursuit son travail de sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite et de promotion de celle-ci afin de favoriser l'adoption des comportements souhaités chez les citoyens et citoyennes. L'organisation veut également contribuer au développement d'une meilleure connaissance de ce sujet au sein de la population.

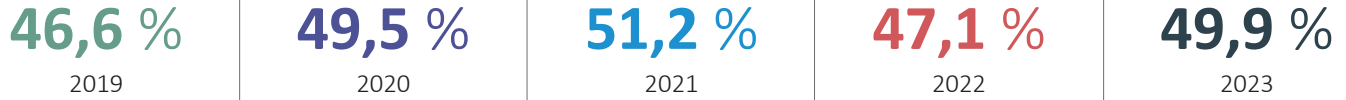
Dans le but de suivre l'évolution de la sensibilisation de la population à l'importance de la planification financière, Retraite Québec s'est dotée d'un indicateur mesurant l'atteinte de l'objectif 2.2 de son Plan stratégique 2020-2023, soit « Sensibiliser et accompagner les citoyens dans la planification financière de leur retraite ». Cet indicateur suivi dans le temps correspond au pourcentage de la population qui planifie financièrement sa retraite.

À l'été 2019, un premier sondage a été réalisé pour définir la mesure de départ à l'égard de cet indicateur et les cibles à atteindre pour les années à venir. Bien qu'une cible ne soit pas fixée pour chaque année, le sondage est réalisé annuellement pour apprécier l'évolution de l'indicateur et avoir de l'information pour rajuster, au besoin, les actions de l'organisation.

Faits saillants

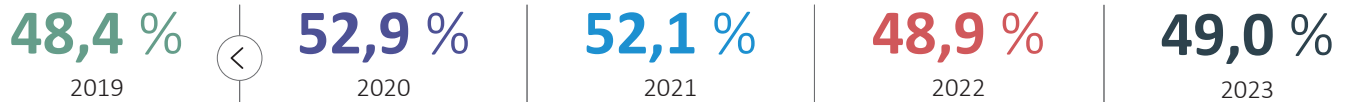
Indicateur de sensibilisation

Proportion de Québécoises et Québécois non retraités de 18 à 74 ans **qui sont sensibilisés à la planification financière de la retraite** d'après l'indicateur, selon l'année



Indicateur de planification

Proportion de Québécoises et Québécois non retraités de 25 à 74 ans **qui planifient financièrement leur retraite** d'après l'indicateur, selon l'année



Note : Le symbole < ou > entre deux indices indique que l'écart entre ceux-ci est significatif.

Facteurs influençant ces deux indicateurs

Parmi les Québécoises et Québécois non retraités visés, ceux qui appartiennent aux catégories suivantes sont moins sensibilisés, en proportion, à la planification financière de la retraite et planifient moins leurs finances pour la retraite :



les personnes âgées de moins de 35 ans



celles dont le revenu personnel est de 35 000 \$ ou moins



celles dont l'épargne et les placements ont une valeur inférieure à 50 000 \$



celles dont la langue maternelle est autre que le français ou l'anglais



les femmes

Personnes visées ayant des connaissances déclarées élevées

18 à 74 ans

82 % sont sensibilisées à l'importance de la planification financière de la retraite

25 à 74 ans

87 % planifient financièrement leur retraite

Personnes visées ayant des connaissances déclarées faibles

18 à 74 ans

31 % sont sensibilisées à l'importance de la planification financière de la retraite

25 à 74 ans

24 % planifient financièrement leur retraite

Épargne collective pour la retraite

56 % des personnes visées de 18 à 74 ans ont la possibilité de cotiser à un régime d'épargne-retraite collectif.

78 % d'entre elles y cotisent.

Méthodologie en bref

Population visée



18-74 ans

Âge des Québécoises et Québécois visés et **qui ne sont pas à la retraite**.

Tous les résultats se rapportent à cette population, sauf ceux qui concernent l'indicateur de planification, qui exclut les personnes de 18 à 24 ans.

Sondage



Comment?

Collecte mixte

Les personnes répondantes étaient d'abord jointes par téléphone. Celles qui étaient hésitantes pouvaient recevoir le sondage par courriel ou par texto et le remplir de façon autonome sur le Web.



Quand?

Entre le **22 novembre 2023** et le **5 février 2024**

Échantillon



Base de sondage :

l'échantillon initial a été généré aléatoirement à partir de tous les échanges téléphoniques valides réalisés dans le territoire à l'étude et à l'aide du progiciel CONTACT de SOM



1 494

Nombre de **personnes répondantes**



5,9 %*

Taux de réponse



3,0 %

Marge d'erreur maximale



5 %

Seuil de **tests de différence**

* **Les données obtenues** ont été **pondérées** pour pouvoir **inférer les résultats** à la population visée.

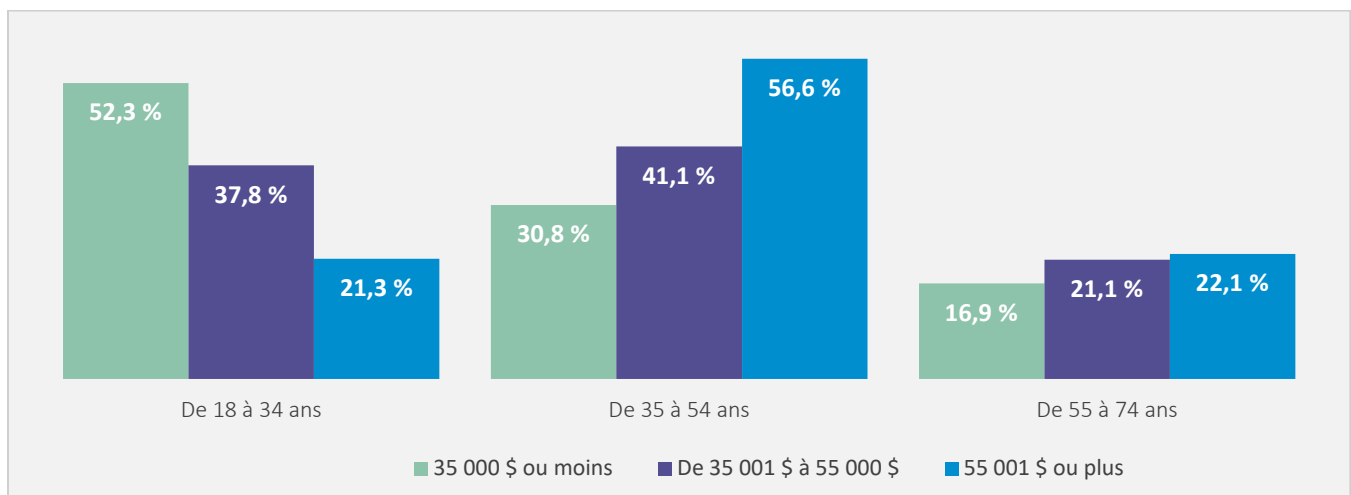
Profil des personnes visées par le sondage

Le profil complet est présenté à l'[annexe I – Méthodologie](#).

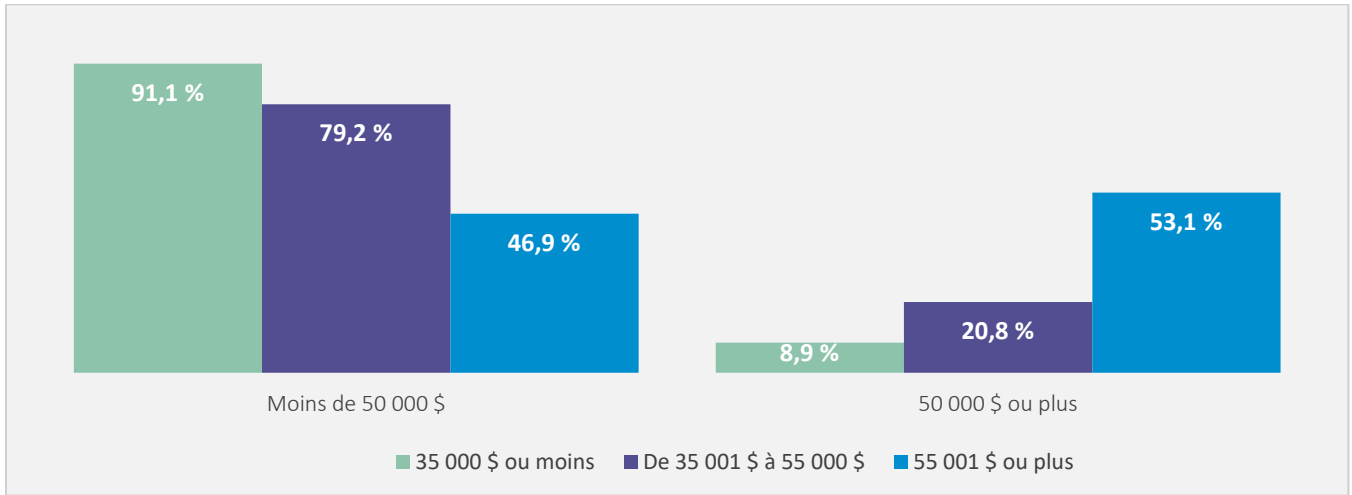
Les éléments suivants méritent toutefois une attention particulière :

- 41 % des personnes de 18 à 34 ans ne sont pas des travailleuses ou travailleurs (salariés ou autonomes), alors que cette proportion est de moins de 20 % chez les personnes qui appartiennent aux autres groupes d'âge.
- 42 % des personnes qui ont un salaire de 35 000 \$ ou moins ne sont pas des travailleuses ou travailleurs.
- 88 % des personnes dont l'épargne et les placements ont une valeur de 50 000 \$ et plus sont des travailleuses ou travailleurs.
- 68 % ont une épargne de moins de 50 000 \$ dans un véhicule d'épargne autre qu'un régime de retraite ou des biens immobiliers.
- 51 % des hommes ont un revenu personnel supérieur à 55 000 \$, comparativement à 34 % des femmes.
- 48 % des personnes qui ont un revenu de plus de 55 000 \$ ont un diplôme universitaire.

Âge des personnes visées, selon leur revenu personnel



Montant de l'épargne et des placements (à l'exclusion d'un régime de retraite et de biens immobiliers) des personnes visées, selon leur revenu personnel



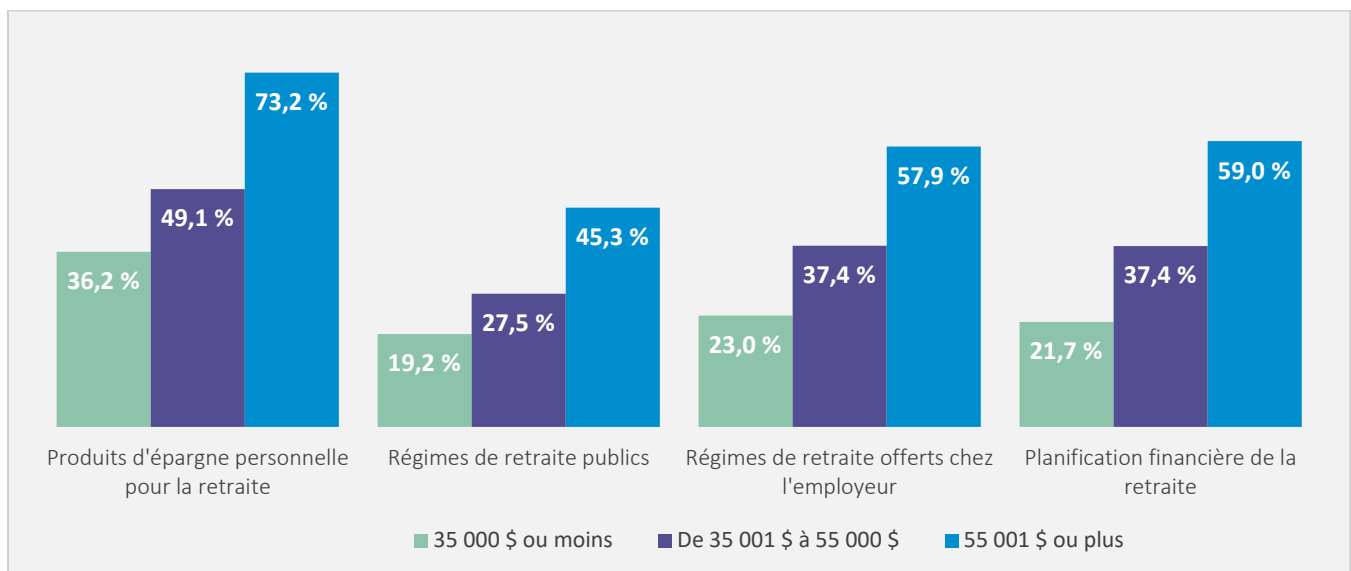
Résultats du sondage

Connaissances déclarées en matière de retraite

Le sondage mesure les connaissances autodéclarées de la population visée, soit les Québécois et Québécoises de 18 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite, au moyen de questions portant sur quatre sujets liés à la retraite. Plus de la moitié des personnes visées jugent avoir un niveau de connaissance élevé quant aux véhicules d'épargne personnelle tels que les REER et les CELI (56 %). Cette proportion baisse à environ 4 personnes sur 10 en ce qui concerne les sujets de la planification financière de la retraite (43 %) et des régimes de retraite offerts chez les employeurs (43 %). C'est le tiers des personnes visées qui jugent élevée (33 %) leur connaissance des régimes de retraite publics, c'est-à-dire le Régime de rentes du Québec (RRQ) et la Sécurité de la vieillesse (SV).

Par rapport à l'année précédente, on note une augmentation du niveau de connaissance déclaré par rapport aux véhicules d'épargne personnelle tels que les REER et les CELI. Peu importe le sujet, le revenu personnel a une influence sur l'évaluation des connaissances des personnes visées : plus le revenu personnel de celles-ci est élevé, plus elles sont nombreuses, en proportion, à déclarer avoir un niveau de connaissance élevé quant aux différents sujets concernant la retraite.

Graphique 1 – Proportion de personnes visées qui déclarent avoir une connaissance très ou plutôt élevée de quatre sujets concernant la retraite, selon le revenu personnel



Base : Québécoises et Québécois âgés de 18 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite.

De plus, les catégories de personnes suivantes sont proportionnellement moins nombreuses à déclarer avoir des connaissances élevées concernant chacun des quatre sujets :

- les personnes de 18 à 34 ans;
- celles dont le plus haut niveau de scolarité atteint est le primaire ou le secondaire;
- les femmes.

À l'inverse, les personnes visées suivantes sont proportionnellement plus nombreuses à déclarer avoir des connaissances élevées concernant chacun des quatre sujets en matière de retraite :

- les personnes qui travaillent;
- celles dont l'épargne et les placements ont une valeur de 50 000 \$ ou plus.

Pour qu'un portrait plus global des connaissances déclarées concernant la retraite puisse être dressé, le nombre de sujets desquels les gens affirment avoir une connaissance « très élevée » ou « plutôt élevée » a été calculé. Il en résulte que 21 % des personnes visées déclarent avoir des connaissances élevées des quatre sujets. À l'opposé, 36 % jugent avoir des connaissances faibles concernant tous les sujets. Le tableau qui suit présente la répartition des gens selon le nombre de sujets desquels ils disent avoir une connaissance très ou plutôt élevée.

Il est à noter que, tout au long de ce rapport, les noms des catégories définies dans ce tableau seront réutilisés et la notion de « connaissances déclarées » fera référence à l'évaluation globale des quatre sujets.

Tableau 1 – Évaluation globale des connaissances déclarées par les personnes visées

Catégories	Critères	%
Connaissances déclarées élevées	Personnes visées qui déclarent avoir une connaissance très ou assez élevée d'au moins trois sujets	37,1
Connaissances déclarées faibles	Personnes visées qui déclarent avoir une connaissance très ou assez élevée de deux sujets ou moins	62,9

Base : Québécoises et Québécois âgés de 18 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite.

Le tableau 2 présente plusieurs variables qui influencent les connaissances déclarées. Il est notamment possible d'y observer que la proportion de personnes visées qui déclarent avoir des connaissances élevées augmente en fonction de l'âge, de la scolarité, du revenu ainsi que du niveau d'épargne. Ce tableau est repris à l'annexe III, qui présente l'évolution des résultats pour les quatre dernières années.

Tableau 2 – Répartition des personnes visées qui déclarent avoir des connaissances élevées, selon certaines variables

Variables	Modalités	Personnes visées qui ont des connaissances déclarées élevées (%)
Âge	De 18 à 34 ans	24,5
	De 35 à 54 ans	40,8
	De 55 à 74 ans	50,5
Occupation	Travailleur(-euse) (salarié[e] ou autonome)	41,1
	Autres	25,4
Revenu personnel	35 000 \$ ou moins	17,0
	De 35 001 \$ à 55 000 \$	31,6
	55 001 \$ ou plus	53,0
Plus haut niveau de scolarité atteint	Primaire ou secondaire	26,7
	Collégial	41,5
	Universitaire	49,2
Valeur de l'épargne et des placements	Moins de 50 000 \$	25,2
	50 000 \$ ou plus	62,0
Langue maternelle	Français ou anglais	39,1
	Autre	29,6

Base : Québécoises et Québécois âgés de 18 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite.

Perception de la capacité à planifier financièrement sa retraite

Le sondage comportait une série d'énoncés visant à faire connaître la perception que les personnes visées avaient de leur capacité à planifier financièrement leur retraite. Pour chaque énoncé en lien avec la capacité à planifier financièrement la retraite, le tableau 3 présente la proportion de gens qui considèrent que l'énoncé en question s'applique à leur situation.

Comme pour l'année 2022, c'est pour l'énoncé « Il est important pour vous de planifier financièrement votre retraite » que la proportion est la plus grande (85 %). À l'opposé, l'énoncé « Vous savez dans quel ordre vous retirerez, à la retraite, l'argent de vos différents produits d'épargne » est celui qui présente la plus faible proportion (32 %). D'ailleurs, c'est le seul énoncé pour lequel la proportion est inférieure à 50 %, et c'est aussi le cas depuis 2020.

Tableau 3 – Proportion de personnes visées à qui l'énoncé s'applique, selon l'année

Numéros	Énoncés	2019 (%)	2020 (%)	2021 (%)	2022 (%)	2023 (%)
D20	Il est important pour vous de planifier financièrement votre retraite.	s. o.	80,5	< 84,4	85,3	85,4
D2	Vous avez confiance que vous serez prêt financièrement au moment de votre retraite.	62,9	< 67,7	69,7	68,0	65,7
D1	Vous planifiez financièrement votre retraite.	56,5	< 62,1	61,6	62,3	62,0
D14	Vous savez qu'en retardant le début de vos rentes des régimes publics, celles-ci seront augmentées.	54,7	55,0	56,8	55,6	59,7
D13	Vous savez dans quel ordre vous retirerez, à la retraite, l'argent de vos différents produits d'épargne.	32,6	32,5	32,5	31,4	32,2

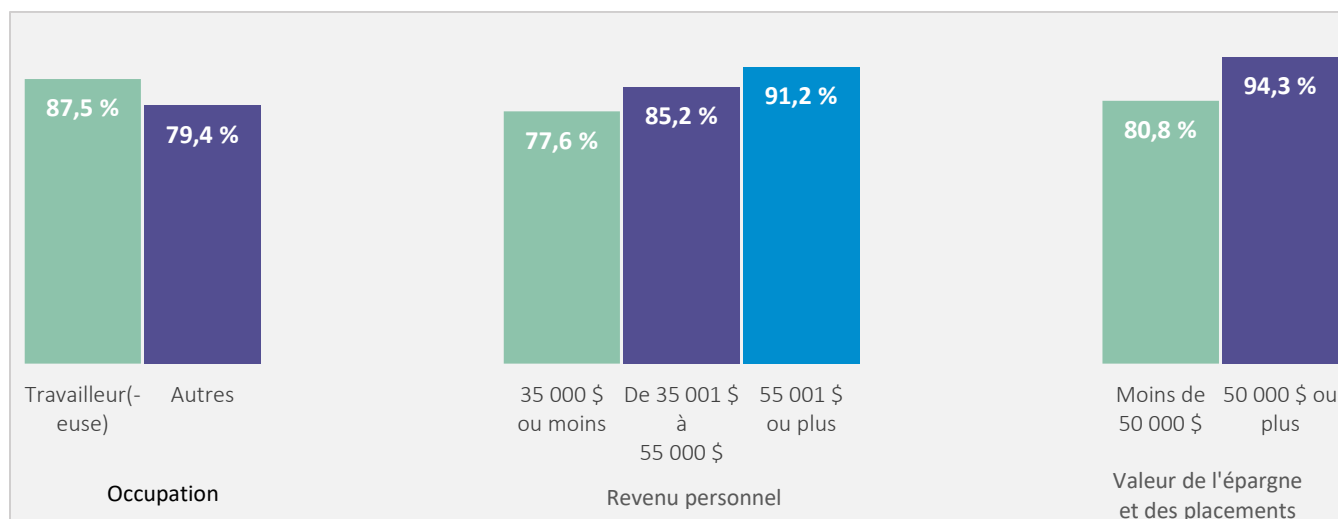
Base : Québécoises et Québécois âgés de 18 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite.

Note : Le symbole < > entre deux résultats indique que l'écart entre ceux-ci est jugé statistiquement significatif.

Énoncé D20 : « Il est important pour vous de planifier financièrement votre retraite. »

Tout comme en 2022, presque toutes les personnes visées qui déclarent avoir des connaissances élevées en matière de retraite considèrent qu'il est important pour elles de planifier financièrement leur retraite (94 %). Cette proportion chute à 80 % chez les personnes qui soulignent avoir de faibles connaissances en la matière. Le graphique 2 montre que l'occupation, le revenu ainsi que la valeur de l'épargne et des placements ont une influence sur les réponses à cet énoncé.

Graphique 2 – Proportion de personnes visées qui affirment qu’il est important pour elles de planifier financièrement leur retraite, selon l’occupation, le revenu personnel et la valeur de l’épargne et des placements (à l’exclusion d’un régime de retraite et de biens immobiliers)

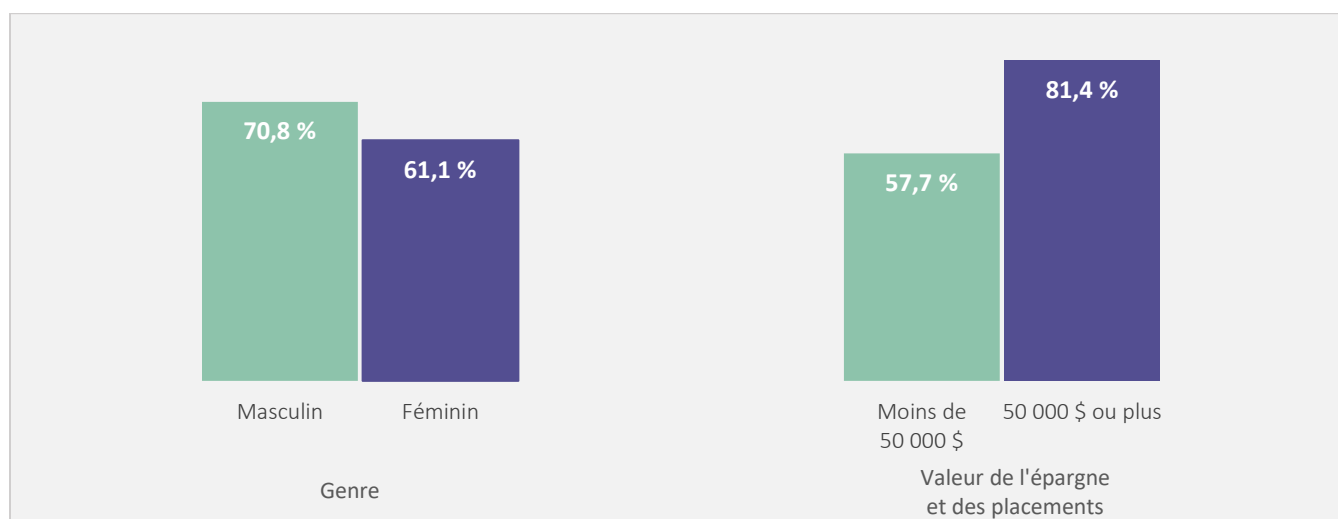


Base : Québécoises et Québécois âgés de 18 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite.

Énoncé D2 : « Vous avez confiance que vous serez prêt financièrement au moment de votre retraite. »

Le fait de penser avoir de bonnes connaissances sur les sujets étudiés concernant la retraite est associé à celui de croire être prêt ou prête financièrement au moment de la retraite. En effet, les personnes visées qui ont déclaré avoir des connaissances élevées sur la retraite sont plus nombreuses (84 %), en proportion, à dire que cet énoncé s’applique à elles que les personnes qui déclarent avoir de faibles connaissances en la matière (54 %). Le graphique 3 montre l’influence qu’ont le genre et la valeur de l’épargne et des placements sur l’adhésion à cet énoncé. Pour cet énoncé, il ne semble pas y avoir de différence selon l’âge.

Graphique 3 – Proportion de personnes visées qui ont confiance qu’elles seront prêtes financièrement au moment de leur retraite, selon le genre et la valeur de l’épargne et des placements (à l’exclusion d’un régime de retraite et de biens immobiliers)



Base : Québécoises et Québécois âgés de 18 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite.

Il existe aussi une relation entre les revenus et le fait de croire être prêt ou prête financièrement au moment de la retraite. En effet, les personnes qui ont un revenu plus élevé sont plus prêtes que les autres.

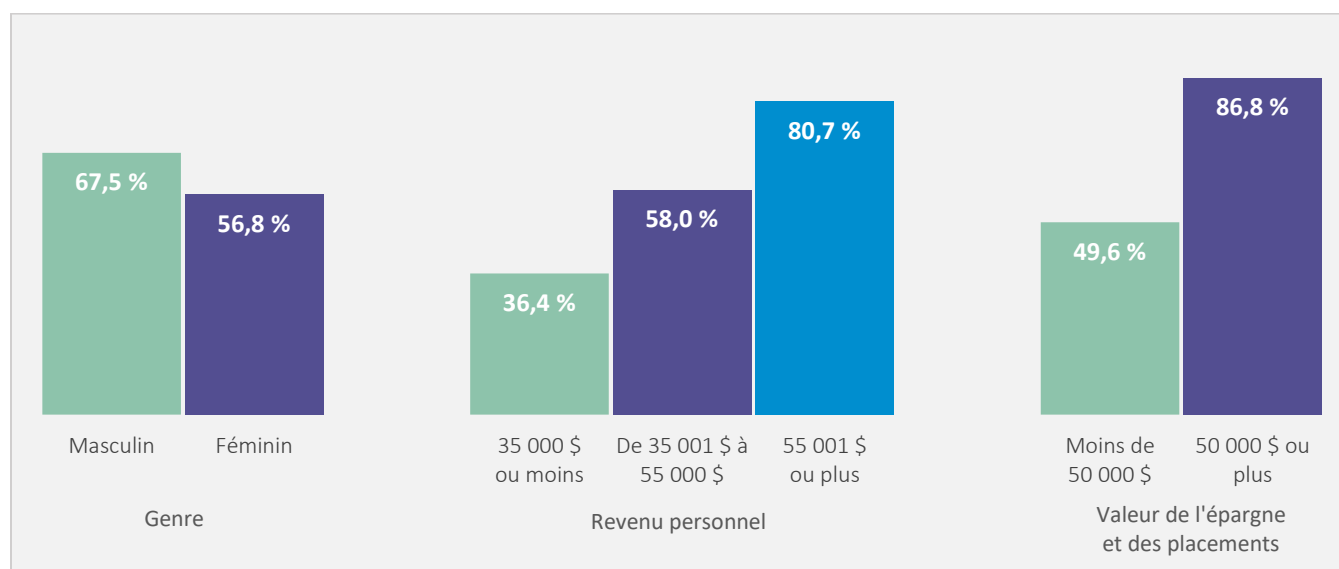
- 35 000 \$ (55 %)
- De 35 001 \$ à 55 000 \$ (56 %)
- 55 001 \$ ou plus (77 %)

Les personnes visées pour qui planifier financièrement la retraite est important sont proportionnellement plus nombreuses à croire qu'elles seront prêtes au moment de celle-ci (77 %) que celles pour qui une telle planification ne semble pas importante (46 %).

Énoncé D1 : « Vous planifiez financièrement votre retraite. »

Les hommes affirment dans une plus grande proportion planifier financièrement leur retraite. La valeur de l'épargne et le revenu personnel ont aussi une influence statistiquement significative en la matière. En effet, les personnes visées qui ont des épargnes ou des revenus plus élevés sont proportionnellement plus nombreuses à dire qu'elles planifient financièrement leur retraite.

Graphique 4 – Proportion de personnes visées qui affirment planifier financièrement leur retraite, selon le genre, le revenu personnel et la valeur de l'épargne et des placements (à l'exclusion d'un régime de retraite et de biens immobiliers)



Base : Québécoises et Québécois âgés de 18 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite.

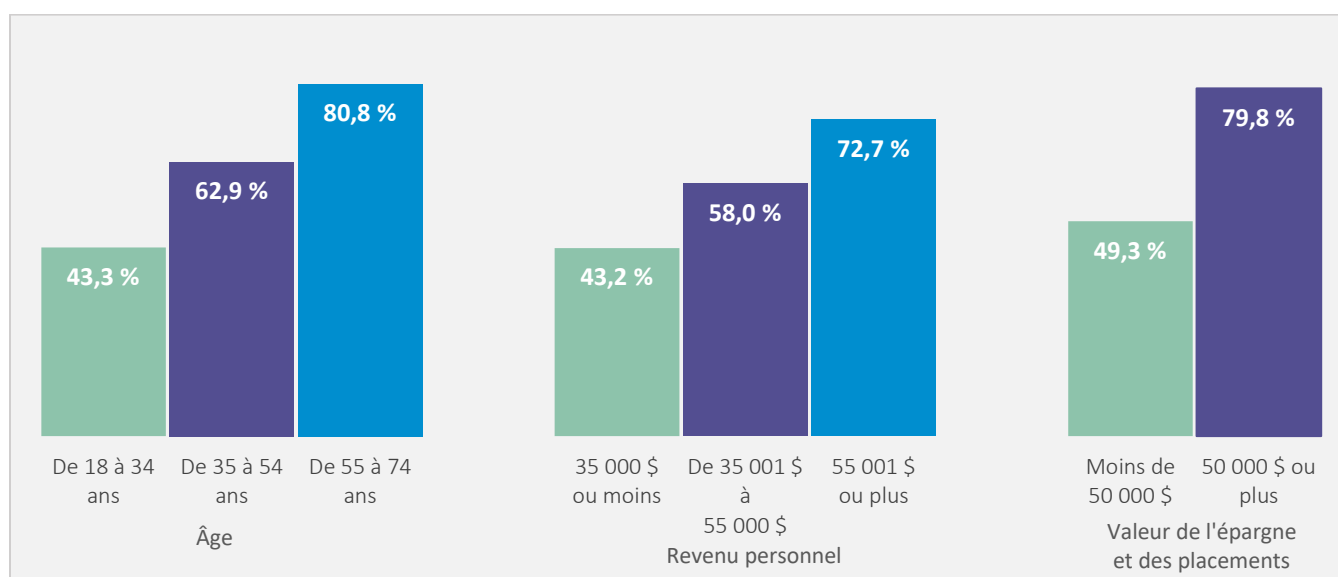
Une très forte majorité des personnes qui déclarent avoir des connaissances élevées en matière de retraite (89 %) disent qu'elles planifient financièrement leur retraite, alors que cette proportion est de 46 % pour celles qui déclarent avoir des connaissances faibles en cette matière. Il en est de même pour les personnes dont le travail est l'occupation principale (69 %, comparativement à 42 % pour les autres). Enfin, il faut aussi souligner que les personnes visées dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais sont proportionnellement moins nombreuses que les autres à dire qu'elles planifient financièrement leur retraite (52 %, en comparaison avec 65 %).

On constate que les personnes visées qui croient être prêtes financièrement pour leur retraite sont plus nombreuses proportionnellement à dire qu'elles planifient financièrement leur retraite (73 %) que celles qui ne le croient pas (41 %). On remarque aussi que, chez les personnes qui connaissent l'ordre dans lequel elles devront retirer des sommes de différents produits d'épargne à la retraite, 87 % planifient financièrement leur retraite, alors que cette proportion est de 50 % chez les personnes qui ne connaissent pas cette information.

Énoncé D14 : « Vous savez qu'en retardant le début de vos rentes des régimes publics, celles-ci seront augmentées. »

Les personnes visées qui déclarent avoir des connaissances élevées en matière de retraite sont près de deux fois plus nombreuses (84 %), en proportion, que celles qui ont de faibles connaissances en cette matière (45 %) à savoir que si elles retardent le début du versement de leurs rentes des régimes publics, celles-ci seront augmentées. Nous pouvons aussi observer que la proportion de personnes qui connaissent ce fait augmente avec l'âge, le revenu personnel et la valeur de l'épargne (graphique 5).

Graphique 5 – Proportion de personnes visées qui affirment savoir que si elles retardent le début du versement de leurs rentes des régimes publics, celles-ci sont augmentées, selon l'âge, le revenu personnel et la valeur de l'épargne et des placements (à l'exclusion d'un régime de retraite et de biens immobiliers)



Base : Québécoises et Québécois âgés de 18 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite.

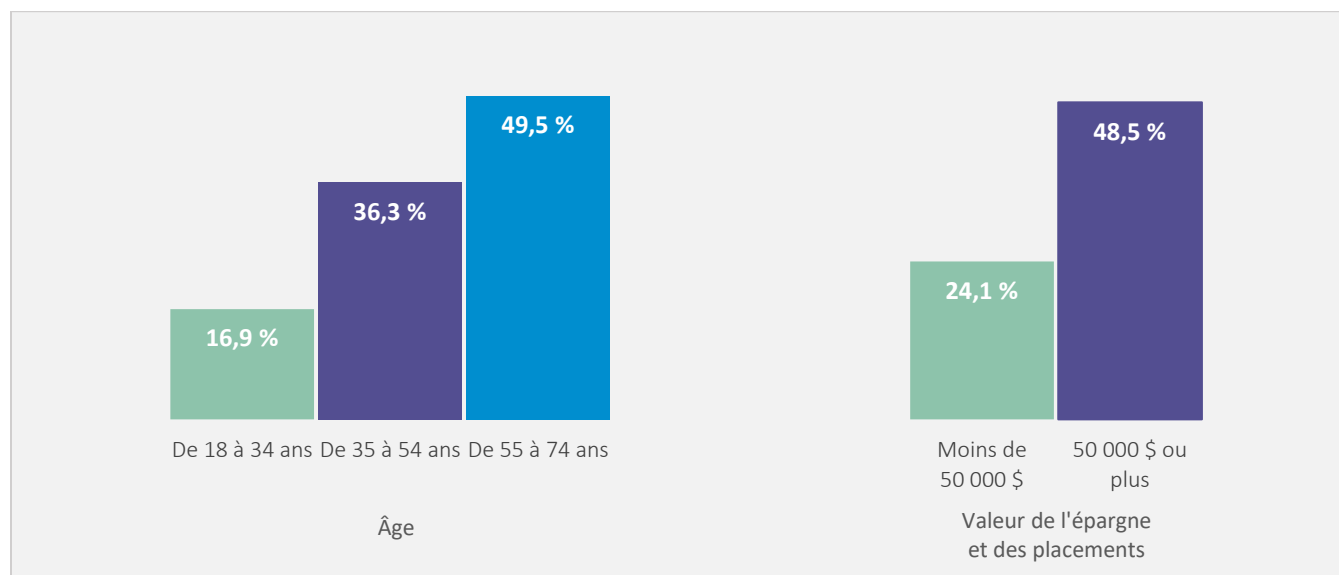
Les personnes visées qui appartiennent aux groupes suivants sont plus nombreuses, en proportion, à dire connaître l'effet du report du début du versement de leurs rentes des régimes publics :

- les personnes pour qui l'occupation principale est le travail (64 %, comparativement à 46 % pour celles qui ont une autre occupation);
- celles qui affirment planifier financièrement leur retraite (72 %, comparativement à 40 % pour celles qui disent ne pas le faire);
- celles pour qui il est important de planifier financièrement leur retraite (63 %, comparativement à 42 % pour celles pour qui ce n'est pas important);
- celles qui croient qu'elles seront prêtes financièrement à leur retraite (68 %, comparativement à 45 % pour celles qui ne sont pas sûres de l'être);
- celles qui connaissent l'ordre dans lequel elles devront retirer des sommes de différents produits d'épargne (83 %, comparativement à 48 % pour celles qui ne connaissent pas cette information).

Énoncé D13 : « Vous savez dans quel ordre vous retirerez, à la retraite, l'argent de vos différents produits d'épargne. »

Le graphique 6 montre que les plus jeunes n'ont pas vraiment d'idée de l'ordre dans lequel elles et ils retireront l'argent de leurs produits d'épargne. Il en est de même pour les personnes qui ont moins de 50 000 \$ d'épargne et de placements.

Graphique 6 – Proportion de personnes visées qui affirment savoir dans quel ordre elles retireront, à la retraite, l'argent de leurs différents produits d'épargne, selon l'âge, le revenu personnel et la valeur de l'épargne et des placements (à l'exclusion d'un régime de retraite et de biens immobiliers)



Base : Québécoises et Québécois âgés de 18 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite.

Les personnes visées qui font partie des groupes suivants disent connaître, en plus grande proportion, l'ordre dans lequel elles retireront l'argent accumulé dans leurs différents produits d'épargne :

- les personnes qui déclarent avoir des connaissances élevées en matière de retraite (56 %, comparativement à 18 % pour celles qui déclarent avoir de faibles connaissances à ce sujet);
- celles qui affirment qu'il est important de planifier financièrement sa retraite (35 %, comparativement à 18 % pour celles qui disent que ce n'est pas important);
- celles qui croient qu'elles seront prêtes financièrement au moment de leur retraite (41 %, comparativement à 17 % pour celles qui ne le croient pas);
- celles qui disent planifier financièrement leur retraite (45 %, comparativement à 11 % pour celles qui disent ne pas le faire);
- celles qui savent que les rentes des régimes publics sont augmentées si le début de leur versement est retardé (46 %, comparativement à 14 % pour celles qui ne le savent pas).

Indicateur de sensibilisation à la planification financière de la retraite

Un indicateur de sensibilisation à la planification financière de la retraite a été mis au point à partir des données recueillies au moyen de ce sondage. Cet indicateur, qui concerne les personnes de 18 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite, permet de suivre l'évolution de la sensibilisation à la planification financière au fil du temps. Des analyses statistiques ont été effectuées en 2019 à partir d'un large ensemble d'énoncés pour déterminer lesquels devraient être pris en compte dans l'élaboration de l'indicateur. Depuis 2020, seuls 10 énoncés sont retenus et présentés au tableau 4. Trois énoncés présentent des écarts statistiquement significatifs par rapport à 2022. Parmi ces énoncés, C9 « Vous pensez que vous épargnez suffisamment pour la retraite » est en baisse alors que les autres (C4 et C8) sont en hausse. Mentionnons toutefois que, pour l'énoncé C4, la proportion de 2023 est revenue au même niveau que celle observée en 2021.

Tableau 4 – Proportion de personnes visées de 18 à 74 ans non retraitées pour qui l'énoncé s'applique, selon l'année

Numéro	Énoncé	2019 (%)	2020 (%)	2021 (%)	2022 (%)	2023 (%)
B5	Vous vous êtes informé ou informée sur la planification financière de la retraite.	50,2	50,4	51,9	49,9	51,0
B7	Vous connaissez les différents moyens pour épargner en vue de la retraite.	78,4	75,5	75,9	74,3	76,2
B10	Vous connaissez les actions à prendre pour couvrir vos dépenses à la retraite.	56,4	58,7	59,0	55,8	59,8
B12	Vous pensez que vous aurez des revenus suffisants à la retraite.	62,3	< 69,3	68,7	65,9	64,5
C2	Vous savez d'où proviendra votre argent lorsque vous serez à la retraite.	76,2	73,4	74,0	69,9	73,8
C4	Vous avez pris le temps de réfléchir à vos projets de retraite.	48,5	45,9	49,3	> 43,8	< 49,4
C5	La planification financière de votre retraite fait partie de vos préoccupations actuelles.	46,7	50,3	< 55,3	52,8	53,3
C7	Vous vous sentez concerné ou concernée par votre retraite.	68,3	70,7	71,0	67,9	70,4
C8	Vous avez déjà pensé à votre retraite.	74,2	73,0	70,6	71,3	< 74,7
C9	Vous pensez que vous épargnez suffisamment pour la retraite.	36,2	< 43,8	45,8	44,3	> 41,2

Base : Québécoises et Québécois âgés de 18 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite.

Note : Le symbole < ou > entre deux résultats indique que l'écart entre ceux-ci est jugé statistiquement significatif.

Pour que nous considérions qu'une personne est sensibilisée à la planification financière de la retraite, il faut qu'elle ait répondu positivement à au moins 7 des 10 énoncés¹. Le tableau 5 montre que, d'après cet indicateur, 50 % des personnes visées sont sensibilisées à la planification financière de la retraite. Ce résultat n'est pas statistiquement différent de ceux observés lors des années antérieures.

1. Voir la section « Méthodologie », à l'annexe I, pour en savoir plus sur l'élaboration de l'indicateur.

Tableau 5 – Proportion de personnes visées de 18 à 74 ans non retraitées qui sont sensibilisées à la planification financière de la retraite d’après l’indicateur, selon l’année

Énoncé	2019 (%)	2020 (%)	2021 (%)	2022 (%)	2023 (%)
Personnes visées de 18 à 74 ans non retraitées et sensibilisées à la planification financière de la retraite	46,6	49,5	51,2	47,1	49,9

Base : Québécoises et Québécois âgés de 18 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite.

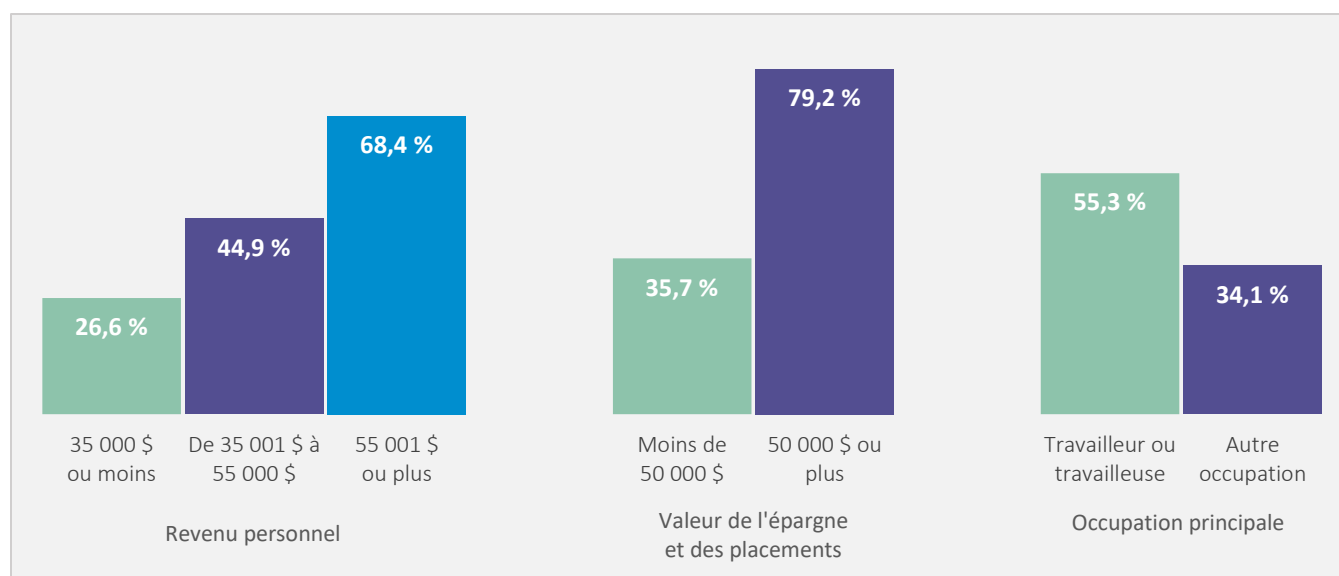
Les personnes âgées de 18 à 34 ans sont moins sensibilisées à la planification financière de la retraite (36 %) que celles de 35 à 54 ans (53 %) ou de 55 à 74 ans (65 %).

Il existe aussi une relation entre le niveau de scolarité atteint et la sensibilisation à la planification financière à la retraite. En effet, les personnes qui ont obtenu un diplôme universitaire sont plus sensibilisées à ce sujet que les autres :

- primaire/secondaire (43 %);
- collégial (50 %);
- universitaire (61 %).

Le graphique 7 montre, quant à lui, l’influence du revenu personnel, de la valeur de l’épargne et des placements ainsi que de l’occupation sur le niveau de sensibilisation.

Graphique 7 – Proportion de personnes visées sensibilisées à la planification financière de la retraite d’après l’indicateur, selon le revenu personnel, la valeur de l’épargne et des placements (à l’exclusion d’un régime de retraite et de biens immobiliers) et l’occupation principale

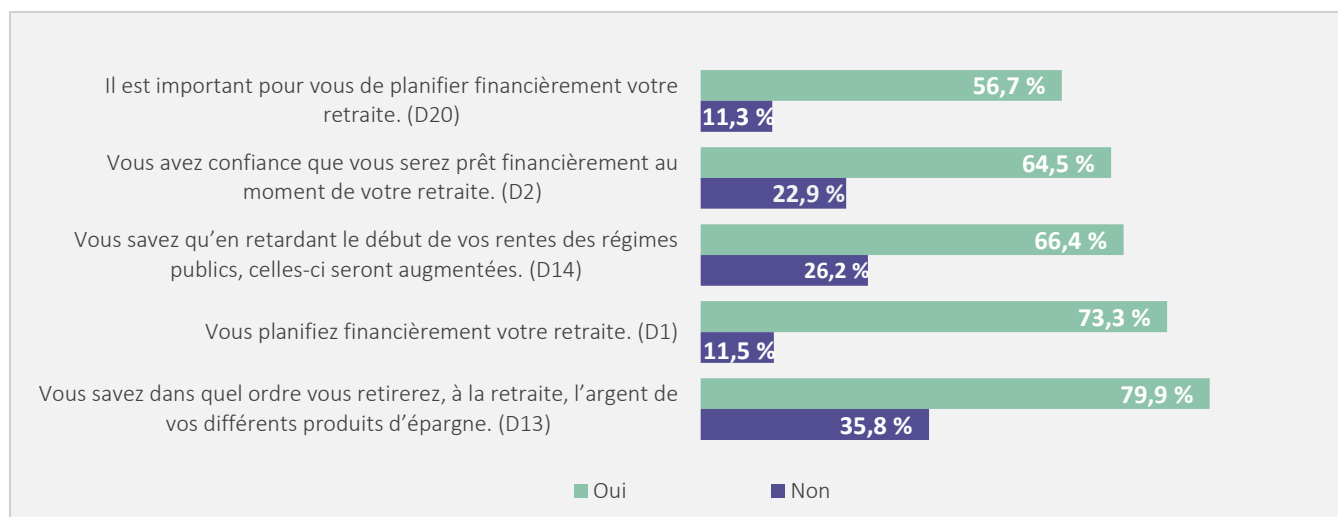


Base : Québécoises et Québécois âgés de 18 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite.

Les personnes visées dont la langue maternelle est le français ou l’anglais sont proportionnellement plus nombreuses (54 %) que les autres (36 %). C’est aussi dans une proportion plus élevée que les hommes (55 %), par rapport aux femmes (45 %), sont plus sensibilisés à la planification financière de la retraite.

Les connaissances des gens influencent également la sensibilisation. En effet, si 82 % des personnes visées qui déclarent avoir des connaissances élevées en matière de retraite sont sensibilisées, cette proportion chute à 31 % chez les personnes dont les connaissances déclarées sont faibles. Le graphique 8 montre que plusieurs autres variables influencent la sensibilisation.

Graphique 8 – Proportion de personnes visées sensibilisées à la planification financière de la retraite d’après l’indicateur, selon certains énoncés sur la perception et les connaissances de la planification financière de la retraite



Base : Québécoises et Québécois âgés de 18 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite.

Indicateur de planification financière de la retraite

Un indicateur de planification financière de la retraite a aussi été créé. Il concerne cependant les personnes non retraitées de 25 à 74 ans, contrairement aux autres résultats, qui touchent aussi les jeunes de 18 à 24 ans. Cet indicateur permettra de mesurer l’atteinte de l’objectif 2.2 du Plan stratégique 2020-2023 de Retraite Québec, soit « Sensibiliser et accompagner les citoyens dans la planification financière de leur retraite ». Tout comme pour l’indicateur de sensibilisation, des analyses statistiques ont été réalisées pour élaborer celui-ci, qui repose finalement sur 19 énoncés. À partir de 2020, seuls les énoncés retenus ont été inclus dans le sondage. Le tableau 6 présente les résultats relatifs à ces énoncés.

Tableau 6 – Proportion de personnes de 25 à 74 ans non retraitées pour qui l'énoncé s'applique, selon l'année

Numéro	Énoncé	2019 (%)	2020 (%)	2021 (%)	2022 (%)	2023 (%)
B1	Vous avez déjà calculé ou fait calculer la somme que vous devez épargner chaque année pour avoir un revenu convenable à la retraite.	39,1	42,9	39,6	40,4	40,2
B2	Vous avez rencontré un spécialiste pour vous aider à planifier votre retraite.	34,7	37,5	35,4	38,4	> 33,1
B5	Vous vous êtes informé ou informée sur la planification financière de la retraite.	53,1	53,1	54,8	52,8	52,5
B6	Vous connaissez l'impact du nombre d'années d'épargne sur les revenus à la retraite.	57,6	59,6	56,2	52,2	55,8
B7	Vous connaissez les différents moyens pour épargner en vue de la retraite.	80,6	78,0	77,6	76,9	77,8
B8	Vous avez une idée du nombre d'années pendant lesquelles vous aurez besoin d'un revenu de retraite.	48,6	49,7	44,9	46,4	48,2
B9	Vous avez pris le temps d'évaluer l'argent dont vous aurez besoin à la retraite.	45,0	< 48,9	47,9	> 43,4	46,0
B10	Vous connaissez les actions à prendre pour couvrir vos dépenses à la retraite.	60,1	61,3	62,1	58,8	62,0
B11	Vous vous êtes déjà fixé des objectifs d'épargne en vue de votre retraite.	56,4	< 60,5	57,9	57,7	58,2
B13	Vous posez des gestes concrets pour vous assurer un revenu convenable à la retraite.	68,8	70,7	72,4	70,1	70,5
B14	Vous connaissez les avantages de bien gérer la façon de retirer votre épargne lorsque vous serez à la retraite.	59,4	61,3	59,5	58,4	60,0
B15	Vous connaissez l'effet du retrait de votre épargne sur l'impôt que vous aurez à payer à la retraite.	56,5	< 60,7	> 56,0	54,6	56,5
C1	Au cours des trois dernières années, vous avez épargné au moins une fois pour la retraite.	71,0	< 75,4	75,7	73,1	73,2
C2	Vous savez d'où proviendra votre argent lorsque vous serez à la retraite.	79,2	76,7	77,2	73,0	75,4
C6	De façon générale, vous épargnez chaque année pour la retraite.	66,6	70,5	72,0	70,4	68,7
C9	Vous pensez que vous épargnez suffisamment pour la retraite.	38,6	< 46,1	48,1	46,1	> 42,8
C12	Épargner pour la retraite fait partie de vos priorités d'épargne.	54,7	55,8	< 60,4	58,7	59,8
C13	Épargner pour la retraite est prévu dans votre budget.	62,1	< 69,7	71,6	68,8	68,5
*	Vous déclarez avoir des connaissances élevées concernant certains sujets liés à la retraite.	38,1	< 42,8	43,4	42,1	39,6

* Le répondant ou la répondante doit avoir répondu « Très élevé » ou « Assez élevé » à au moins trois des quatre questions liées aux connaissances déclarées.

Base : Québécoises et Québécois âgés de 25 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite.

Note : Le symbole < ou > entre deux résultats indique que l'écart entre ceux-ci est jugé statistiquement significatif.

Les résultats relatifs aux questions prises individuellement sont relativement stables. Nous remarquons quand même que l'adhésion aux énoncés « Vous avez rencontré un spécialiste pour vous aider à planifier votre retraite » et « Vous pensez que vous épargnez suffisamment pour la retraite » sont en baisse par rapport à 2022.

Pour que nous considérions qu'une personne planifie sa retraite, il faut qu'elle ait répondu positivement à au moins 12 des 19 énoncés. D'après cet indicateur, 49 % des personnes de 25 à 74 ans non retraitées planifient financièrement leur retraite, tout comme lors de l'année précédente.

Tableau 7 – Proportion de personnes visées de 25 à 74 ans non retraitées qui planifient financièrement leur retraite d'après l'indicateur, selon l'année

Énoncé	2019 (%)	2020 (%)	2021 (%)	2022 (%)	2023 (%)
Personnes visées de 25 à 74 ans non retraitées qui planifient financièrement leur retraite	48,4	< 52,9	52,1	48,9	49,0

Base : Québécoises et Québécois âgés de 25 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite.

Note : Le symbole < ou > entre deux résultats indique que l'écart entre ceux-ci est jugé statistiquement significatif.

En ce qui concerne l'objectif 2.2 du Plan stratégique 2020-2023 de Retraite Québec, aucune cible n'a été indiquée pour 2023. En 2021, la cible était de 48 %, ce qui correspond au maintien de l'indicateur mesuré initialement en 2019. En considérant la marge d'erreur de 3,1 %, nous obtenons un intervalle de confiance de niveau de 95 % entre 45,9 % et 52,1 % pour cette proportion. Comme la cible de 2021 se situe dans cet intervalle, celle-ci serait alors atteinte.

Les constats concernant l'indicateur de planification financière de la retraite sont presque tous les mêmes que ceux faits à l'égard de l'indicateur de sensibilisation. Ainsi, les personnes visées de 25 à 34 ans sont proportionnellement moins nombreuses à planifier financièrement leur retraite (36 %) que celles de 35 à 54 ans (51 %) ou de 55 à 74 ans (60 %).

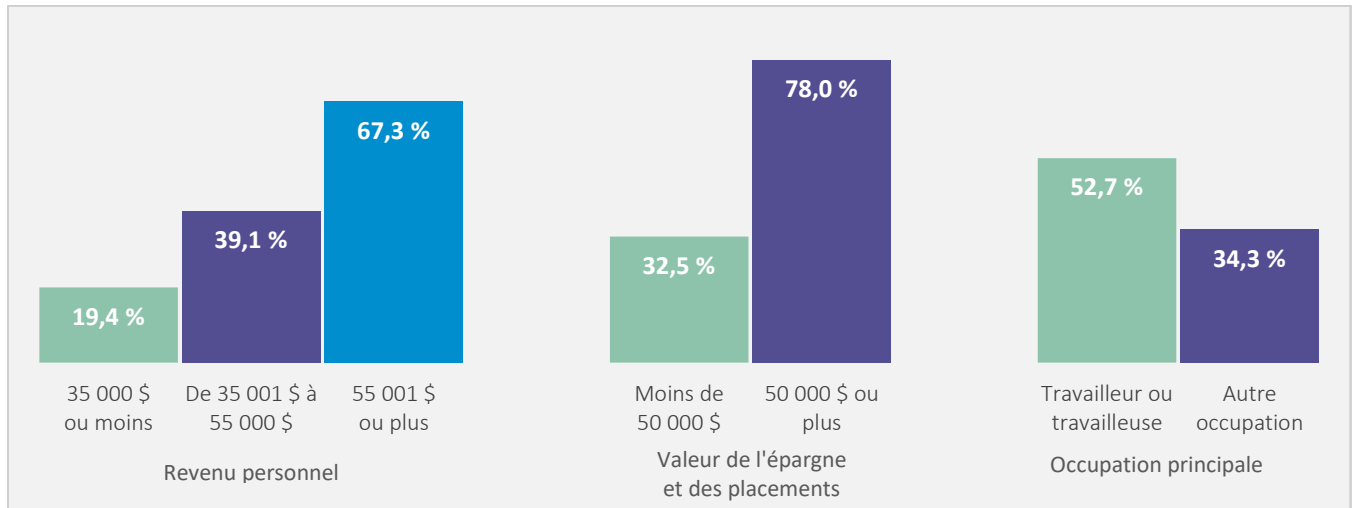
Il existe aussi une relation entre le niveau de scolarité atteint et la planification financière à la retraite. En effet, les personnes dont le plus haut niveau de scolarité atteint est le primaire ou le secondaire planifient moins leur retraite que les autres :

- primaire/secondaire (39 %);
- collégial (55 %);
- universitaire (60 %).

Tout comme pour l'indicateur de sensibilisation, les hommes (55 %) sont proportionnellement plus nombreux que les femmes (43 %) à planifier financièrement leur retraite.

Le graphique 9 montre, quant à lui, l'influence du revenu personnel, de la valeur de l'épargne et des placements ainsi que de l'occupation sur le niveau de planification.

Graphique 9 – Proportion de personnes visées qui planifient financièrement leur retraite d’après l’indicateur, selon le revenu personnel, la valeur de l’épargne et des placements (à l’exclusion d’un régime de retraite et de biens immobiliers) et l’occupation principale

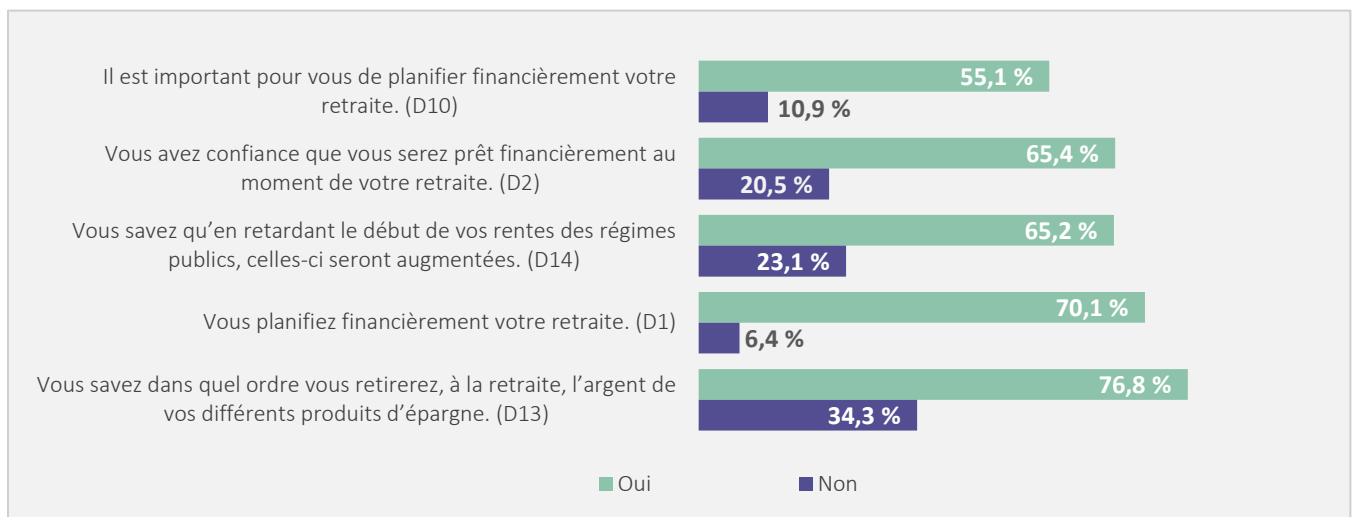


Base : Québécoises et Québécois âgés de 25 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite.

De plus, la proportion de personnes qui planifient financièrement leur retraite est moins élevée chez les personnes visées dont la langue maternelle n’est ni le français ni l’anglais (33 %) que chez celles qui ont le français ou l’anglais comme langue maternelle (53 %).

Les connaissances des gens influencent également l’indicateur de planification. En effet, 87 % des personnes visées qui déclarent avoir des connaissances élevées en matière de retraite planifient financièrement celle-ci, alors que cette proportion est de seulement 24 % chez les personnes dont les connaissances déclarées sont faibles. Le graphique 10 montre que plusieurs autres variables influencent l’indicateur de planification.

Graphique 10 – Proportion de personnes visées qui planifient financièrement leur retraite d’après l’indicateur, selon certains énoncés sur la perception et les connaissances de la planification financière de la retraite



Base : Québécoises et Québécois âgés de 25 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite.

Certains résultats peuvent sembler contradictoires pour cet indicateur. En effet, parmi les personnes qui, d'après les critères de ce sondage, planifient leur retraite :

- 6,0 % affirment ne pas planifier leur retraite (D1);
- 10,9 % disent qu'il n'est pas important de planifier financièrement sa retraite (D10).

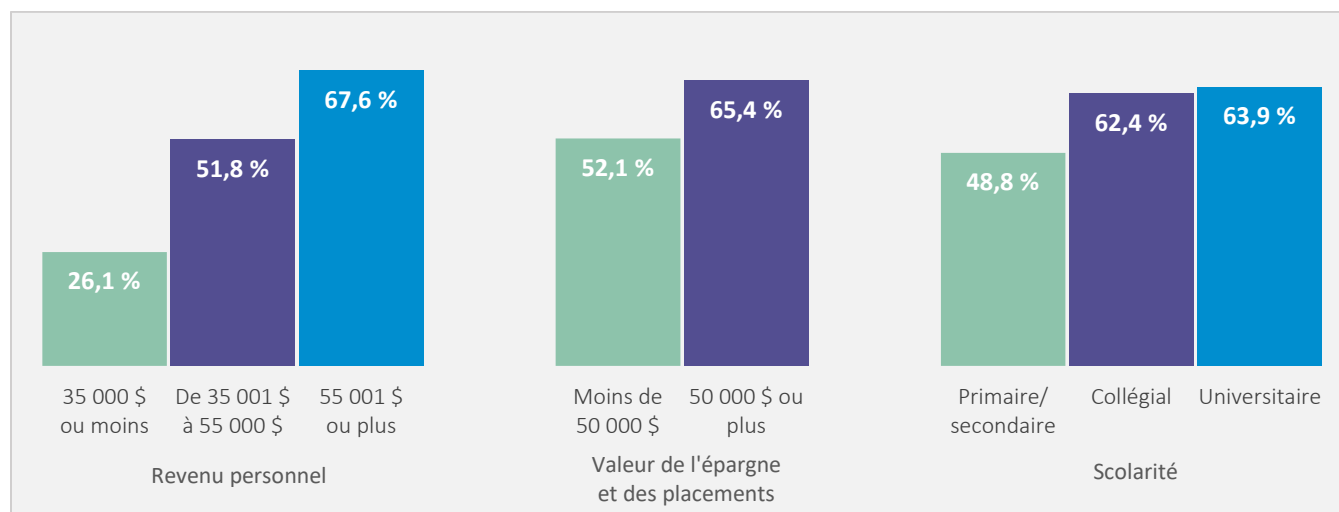
Épargne collective pour la retraite

Possibilité de cotiser à un régime d'épargne-retraite collectif au moyen d'une retenue sur le salaire

Au moment du sondage, un peu plus de la moitié des personnes visées (56 %) avaient la possibilité de cotiser à un régime d'épargne-retraite collectif au moyen d'une retenue sur le salaire, qu'elles y cotisent ou non. Pour plus de la moitié d'entre elles, il s'agit d'un régime complémentaire de retraite (59 %) ou d'un REER collectif (53 %). Un peu moins d'une personne sur 5 a la possibilité de cotiser à un régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) (19 %) et un peu moins d'une personne sur 4 a la possibilité de cotiser à un autre type de régime d'épargne-retraite collectif (23 %). Toujours parmi les gens qui avaient la possibilité de cotiser à un régime d'épargne-retraite collectif, près de la moitié (48 %) ont mentionné avoir la possibilité de cotiser à plus d'un régime.

Le graphique 11 montre que plus le revenu augmente, plus la proportion de personnes visées qui ont la possibilité de cotiser à un régime d'épargne-retraite collectif est élevée. C'est aussi le cas pour les personnes dont l'épargne a une valeur plus élevée ainsi que pour celles qui ont atteint un niveau de scolarité supérieur au niveau secondaire.

Graphique 11 – Proportion de personnes visées qui ont actuellement la possibilité de cotiser à un régime d'épargne-retraite collectif, selon le revenu personnel, la valeur de l'épargne et des placements et le plus haut niveau de scolarité atteint



Base : Québécoises et Québécois âgés de 18 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite.

L'âge serait aussi un élément à considérer. En effet, les personnes visées de 35 à 54 ans sont proportionnellement plus nombreuses (61,4 %) à avoir la possibilité de cotiser à un régime d'épargne-retraite collective que les personnes de 18 à 34 ans (52,4 %) et que celles de 55 à 74 ans (52,3 %). Plusieurs raisons pourraient expliquer ce constat, comme le fait que les personnes de 55 à 74 ans n'ont jamais eu, durant leur carrière, l'occasion de cotiser à un régime de retraite collectif et se voient obligées de continuer à travailler. Quant aux jeunes de 18 à 34 ans, ils et elles ont peut-être des emplois plus précaires ou des emplois étudiants, ce qui pourrait faire en sorte que leur employeur se sent moins concerné par la planification de leur retraite.

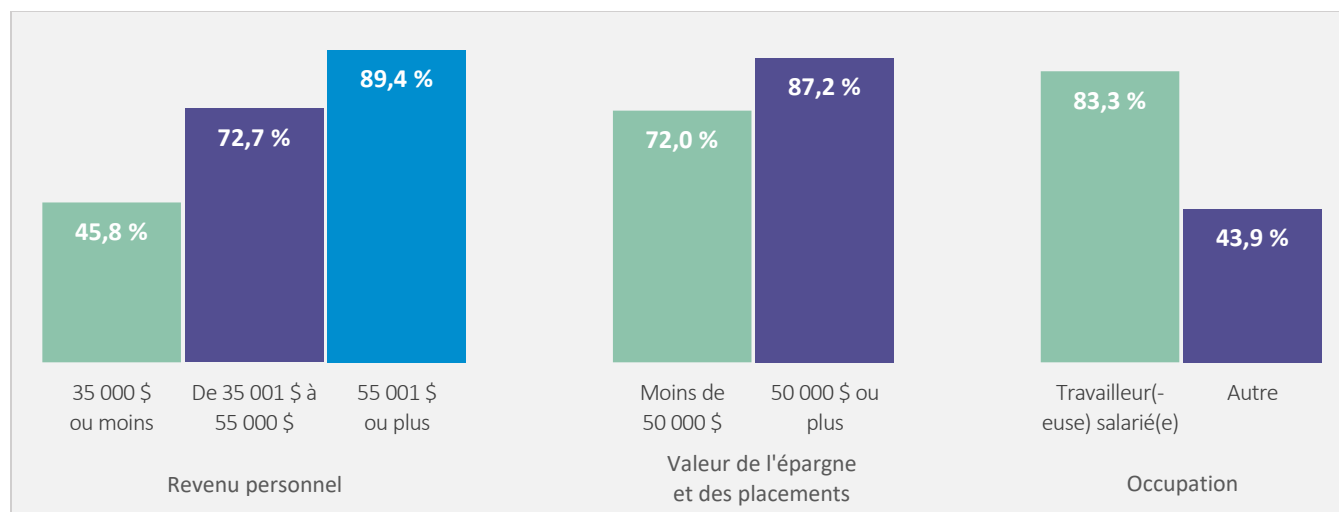
Fait à noter également : les personnes visées qui déclarent avoir des connaissances élevées concernant certains sujets qui touchent la retraite ont, en plus grande proportion, la possibilité de cotiser à un régime d'épargne-retraite collectif (65 %) par rapport à celles qui disent avoir de faibles connaissances en cette matière (51 %).

Cotisation à un régime d'épargne-retraite collectif

Parmi les personnes visées qui ont accès à un régime d'épargne-retraite collectif (56 %), 78 % y cotisent. La cotisation à un régime complémentaire de retraite est obligatoire, alors que, pour les REER collectifs, les RVER et les autres types d'épargne-retraite, la cotisation est facultative. Les relations observées entre le fait de cotiser à un régime et les autres variables d'intérêt du sondage sont donc influencées à la fois par le type d'emploi occupé et par la décision de la personne concernée de cotiser ou non à un régime.

Le graphique 12 montre que plus le revenu des personnes visées augmente, plus la proportion d'entre elles qui cotisent à un régime d'épargne-retraite collectif augmente. C'est aussi vrai pour celles dont l'épargne a une valeur de 50 000 \$ ou plus ou dont l'occupation principale est le travail.

Graphique 12 – Proportion de personnes visées qui cotisent à un régime d'épargne-retraite collectif, selon le revenu personnel, la valeur de l'épargne et des placements et l'occupation



Base : Québécoises et Québécois âgés de 18 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite.

De plus, on note des différences selon le niveau de scolarité atteint et l'âge. En effet, les personnes visées qui détiennent un diplôme universitaire (84 %) cotisent dans une plus grande proportion à un régime d'épargne-retraite collectif comparativement aux personnes qui détiennent un diplôme d'études collégiales (78 %) et à celles qui possèdent un diplôme d'études primaires ou secondaires (74 %). C'est aussi le cas pour les personnes âgées de 55 à 74 ans qui cotisent à un tel régime dans une plus grande proportion (89 %, comparativement à 65 % pour les personnes de 18 à 34 ans et à 83 % pour celles de 35 à 54 ans).

Certains comportements ou certaines attitudes à l'égard de la retraite sont également liés au fait de cotiser ou non à un régime d'épargne-retraite collectif. Ainsi, les personnes visées suivantes sont proportionnellement plus nombreuses à cotiser au régime d'épargne-retraite auquel elles ont accès :

- les personnes qui déclarent avoir de bonnes connaissances en matière de retraite (89 %, comparativement à 70 % chez celles qui disent avoir de faibles connaissances en cette matière);
- celles qui affirment planifier financièrement leur retraite (87 %, comparativement à 56 % pour celles qui affirment ne pas le faire);
- celles qui savent qu'en retardant le début du versement des rentes des régimes publics, celles-ci augmentent (83 %, comparativement à 70 % pour celles qui ne le savent pas);
- celles qui connaissent l'ordre dans lequel doit être retiré, à la retraite, l'argent des différents produits d'épargne (86 %, comparativement à 74 % pour celles qui ne connaissent pas cet ordre);
- celles qui sont sensibilisées à la planification financière de la retraite d'après l'indicateur (87 %, comparativement à 65 % chez celles qui ne sont pas sensibilisées à ce sujet).

Finalement, il est possible de connaître la proportion de personnes visées qui cotisent à un régime d'épargne-retraite collectif au moment du sondage : 42 % (78 % qui cotisent à un tel régime parmi les personnes qui ont la possibilité de le faire [56 %]). Si l'on inclut les personnes qui affirment avoir cotisé dans le passé à un régime d'épargne-retraite collectif, cette proportion grimpe à 61 %. Tous ces résultats donnent un portrait plus juste de la situation d'épargne en vue de la retraite chez les Québécoises et Québécois. Ils sont stables par rapport à ceux qui ont été obtenus en 2022.

Fait à souligner : la proportion de personnes qui cotisent à un régime d'épargne-retraite collectif au moment du sondage augmente selon le revenu déclaré :

- 35 000 \$ ou moins (14 %)
- De 35 001 \$ à 55 000 \$ (41 %)
- 55 001 \$ et plus (63 %)

Parmi les actions qui sont souhaitées en vue d'atteindre une bonne situation financière à la retraite, la cotisation à un régime d'épargne-retraite collectif semble être un élément important. Or, au moment du sondage, 58 % des personnes visées ne cotisaient pas à un régime d'épargne-retraite collectif. Toutefois, il est intéressant de savoir que la majorité de celles-ci représente 86 % des personnes qui ont des revenus de 35 000 \$ ou moins, sachant que la disponibilité de l'épargne est, sans aucun doute, restreinte pour ce groupe. De plus, l'effet fiscal à court et à long terme pour ces gens devrait être pris en compte dans une bonne planification financière de la retraite. Rappelons aussi qu'en l'absence d'une contribution de l'employeur, certains choisiront des régimes d'épargne-retraite individuels et non collectifs.

Conclusion

En fonction de l'analyse effectuée sur la base d'un ensemble de 19 énoncés reflétant les comportements attendus des personnes qui planifient financièrement leur retraite, nous pouvons considérer que 49 % des personnes de 25 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite planifient cette dernière financièrement. Cet indicateur était aussi de 49 % en 2022.

Un indicateur de sensibilisation a également été créé. Selon cet indicateur, 50 % des personnes non retraitées de 18 à 74 ans sont sensibilisées à la planification financière de la retraite. La valeur de cet indicateur était de 47 % en 2022 mais, compte tenu de la marge d'erreur liée aux résultats, l'écart observé n'est pas statistiquement significatif. Bien qu'aucune cible ne soit fixée pour cet indicateur, celui-ci est suivi annuellement pour guider les actions de Retraite Québec dans son objectif d'accroître la sensibilisation à la planification financière de la retraite auprès de toutes les strates de la société.

Sans surprise, les plus jeunes sont moins sensibilisés à l'importance de la planification financière de la retraite et planifient moins cette dernière. Nous établissons aussi un lien entre le revenu et les indicateurs, puisque plus le revenu est élevé, plus la proportion de gens qui sont sensibilisés à la planification financière de la retraite ou qui planifient cette dernière financièrement augmente. Quant aux hommes, ils seraient, dans une plus grande proportion, sensibilisés à la planification financière de la retraite par rapport aux femmes. C'est aussi vrai pour la planification financière de leur retraite.

Dans l'ensemble, les résultats de ce sondage sont relativement semblables à ceux de l'année 2022. Il n'en demeure pas moins qu'une large part des personnes de 18 à 74 ans non retraitées peut être considérée comme en situation précaire en ce qui concerne la sécurité financière à la retraite. En effet, puisque seulement 42 % de ces personnes contribuent à un régime d'épargne-retraite collectif. Ces résultats pourraient donc servir à déterminer les actions à entreprendre et à adapter celles-ci au contexte actuel ainsi qu'à la réalité de chacun et chacune. À terme, une évolution des comportements est souhaitée, ce qui devrait se refléter par une hausse des indicateurs de sensibilisation et de planification. Des mesures régulières seront prises pour suivre cette évolution et adapter les actions menées, si nécessaire.

Annexe I – Méthodologie

Cette annexe décrit les aspects méthodologiques de la réalisation du sondage.

Population cible

La population visée est constituée de Québécoises et Québécois âgés de 18 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite.

Base de sondage

La base de sondage est constituée de tous les numéros de téléphone valides dans l'ensemble du Québec. Elle inclut autant les numéros de téléphone à ligne fixe que les numéros de téléphone cellulaire.

Parmi l'ensemble des numéros de téléphone utilisés, ceux réservés à un usage commercial sont exclus de la base de sondage. Ils sont considérés comme non valides.

Deux catégories de personnes sont exclues de la base de sondage. La première est celle des personnes qui ne sont pas joignables par téléphone, donc qui ne possèdent ni téléphone à ligne fixe ni téléphone cellulaire. La firme de sondage SOM estime que celles-ci représentent moins de 1 % de la population visée. La seconde comprend les personnes qui figurent sur la liste noire de la firme de sondage SOM. Cette liste contient les numéros de téléphone des personnes qui ne veulent plus être contactées par SOM, qui sont appelées les « refus durs ». SOM estime que le nombre de numéros de téléphone que comporte sa liste noire représente moins de 1 % de la population visée par ce sondage.

La couverture des numéros de téléphone à ligne fixe et des numéros de téléphone cellulaire est généralement très bonne en raison de la génération aléatoire de numéros de téléphone (GANT), méthode utilisée par SOM pour créer la base de sondage. La mise à jour des numéros de téléphone, au moyen de cette méthode, est effectuée au début de chaque année par la firme. Il peut donc exister une légère sous-couverture due à l'absence des numéros de téléphone créés entre la mise à jour de la base et le tirage de l'échantillon de ce sondage.

Plan d'échantillonnage et stratification

Le plan d'échantillonnage est stratifié proportionnel selon trois regroupements de régions : la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec, la RMR de Montréal et le reste du Québec. Le tableau A1 présente la répartition des répondants et répondantes au sondage en fonction de ces strates.

À l'intérieur de chaque regroupement de régions, le plan utilisé est un plan stratifié à deux degrés où le premier degré est la sélection aléatoire d'un numéro de téléphone. Il y a deux possibilités pour le deuxième degré; elles dépendent du type de ligne téléphonique qui y est associé.

Si le numéro de téléphone correspond à une ligne fixe, la répondante ou le répondant est sélectionné aléatoirement parmi les adultes du ménage. Si le numéro de téléphone correspond à un cellulaire, nous demandons à la personne si c'est sécuritaire pour elle de parler au téléphone à ce moment précis. Si oui, nous vérifions que cette personne a bel et bien 18 ans ou plus. Si c'est le cas, cette personne est automatiquement sélectionnée pour répondre au sondage.

Taille et répartition de l'échantillon

La taille de l'échantillon et sa répartition ont été fixées pour produire des estimations suffisamment précises aux fins du sondage, tout en tenant compte du budget alloué pour sa réalisation. La taille de l'échantillon devait être suffisamment grande pour élaborer et produire les deux indicateurs en fonction des différents sous-groupes.

Le tableau A1 présente la répartition des répondantes et répondants visés et obtenus.

Compte tenu de ces facteurs, le nombre de répondantes et répondants attendus a été fixé à environ 1 500, ce qui devait permettre d'estimer une proportion de l'ordre de 50 % avec une marge d'erreur d'environ 3 %.

Tableau A1 – Nombre de répondantes et répondants désirés et obtenus selon le type de ligne téléphonique et la RMR

	Nombre de répondant(e)s désiré(e)s	Nombre de répondant(e)s obtenu(e)s
RMR de Québec	150	141
RMR de Montréal	750	665
Ailleurs au Québec	600	688
Total	1 500	1 494

Source : Rapport méthodologique SOM « Sondage sur la planification de la retraite - 2023 ».

Note : La distribution des entrevues par région a été faite après reclassification à partir du code postal.
Les deux tiers des personnes qui ont répondu au sondage l'ont fait par cellulaire.

Questionnaire

Le questionnaire utilisé pour le sondage de 2022 a été repris en grande partie pour le sondage de 2023. Certaines questions ont toutefois été retirées et d'autres, ajoutées ou légèrement modifiées. C'est notamment le cas de la section comprenant des questions portant sur l'importante hausse du coût de la vie, qui étaient posées en 2022, mais qui ont été retirées en 2023. Ce questionnaire a été rajusté par la Direction de la statistique et de l'analyse quantitative, en collaboration avec la Direction générale des communications et la Direction générale du régime public de rentes. Il comprenait 53 questions.

Puisqu'il était presque identique à celui utilisé en 2022, il n'a pas fait l'objet d'un prétest.

Le questionnaire utilisé lors de la collecte des données est présenté à l'annexe II.

Collecte des données

La collecte des données au moyen d'entrevues téléphoniques assistées par ordinateur a eu lieu entre le 22 novembre 2023 et le 5 février 2024. Les répondantes et répondants plus hésitants avaient la possibilité de recevoir le sondage par courriel ou par messagerie texte de façon à le remplir en mode autonome sur le Web. Les entrevues ont été réalisées en français ou en anglais, au choix de la personne sondée. Jusqu'à neuf appels ont été faits pour tenter de joindre les individus échantillonnés. À l'issue de la période de collecte, la durée moyenne des entretiens téléphoniques s'élevait à 13 minutes. Les résultats de cette collecte sont présentés au tableau A2. Au total, 1 494 personnes non retraitées ont accepté de participer au sondage et répondu au questionnaire (1 384 l'ont fait par téléphone et 110, sur le Web [60 l'ont fait à l'aide du lien envoyé par courriel et 50, à l'aide du lien envoyé par messagerie texte]).

Le taux de réponse (T_{rep}) obtenu est de 5,9 %. Ce taux s'obtient par l'équation suivante :

$$T_{rep} = \frac{F}{(C \times T_{ad} + D + F)}$$

où T_{ad} est le taux d'admissibilité, qui fournit des informations sur la proportion de cas admissibles parmi tous ceux pour lesquels l'admissibilité peut être établie. Ce taux est obtenu de la façon suivante :

$$T_{ad} = \frac{D + F}{D + E + F}$$

Le taux de réponse ainsi calculé correspond au rapport du nombre de personnes répondantes sur le nombre estimé de personnes admissibles. La définition des autres variables est fournie au tableau A2.

Tableau A2 – Résultats de la collecte des données

		Résultats observés
Échantillon de départ (A)		28 405
Non-répondant(e)s (admissibilité inconnue)* (C)	Ménages non répondants	17 366
	Refus du ménage	3 589
	Appel sans réponse	9 566
	Message laissé sur le répondeur	3 823
	Incapacité/décès/problème de langage	201
	Autres langues	167
	Impossibilité de joindre le ménage	20
Non-répondant(e)s (admissibilité connue) (D)	Individus non répondants	8 274
	Refus de la personne	7 885
	Impossibilité de joindre le ménage/non-disponibilité	328
	Absence prolongée	0
	Incomplet	61
Cas non admissibles (E)	Individus non admissibles	1 265
Entretiens téléphoniques réalisés (F)		1 494

* Dans plusieurs cas, il n'y a pas eu de contact avec une personne du ménage. Dans les autres cas, le contact n'a pas permis d'établir l'admissibilité de la personne au sondage.

Pondération

La pondération permet d'associer à chaque personne sondée le poids qui correspond en quelque sorte au nombre de personnes de la population visée qu'elle représente.

L'utilisation du poids, lors du calcul des estimations, permet de rapporter les données concernant les personnes répondantes à la population visée et de faire ainsi les inférences adéquates à cette population, bien que celle-ci n'ait pas été observée dans sa totalité. L'échantillon effectif, constitué des répondantes et répondants, nécessite des redressements parce qu'il n'est pas tout à fait représentatif de la population visée. L'objectif de ces redressements est de réduire le biais éventuel occasionné par la non-réponse et de corriger les erreurs de couverture (sous-couverture ou surcouverture).

La stratification *a posteriori* a été effectuée pour ce sondage. Elle contribue à diminuer un éventuel biais de non-réponse et à corriger la sous-couverture. Ce rajustement consiste à modifier la pondération de base pour s'assurer que la distribution pondérée des personnes répondantes est conforme à la distribution de la population visée en fonction de certaines variables sociodémographiques. Les variables qui ont servi à ce rajustement sont la région, l'âge, le genre, la langue, la proportion d'adultes vivant seuls et la scolarité. Une pondération multivariée à 10 itérations par la méthode itérative du quotient a été réalisée.

Le tableau A3 présente, à titre illustratif, le portrait de l'échantillon des répondantes et répondants de 18 à 74 ans non retraités pour le sondage réalisé en 2023.

La pondération rend donc possible l'inférence des résultats présentés dans ce rapport à la population visée. Toutes les analyses présentées dans ce rapport sont réalisées à l'aide des données pondérées.

Tableau A3 – Répartition de l'échantillon

	Répartition non pondérée (%)	Répartition pondérée (%)
Sexe		
Homme	48,0	50,5
Femme	52,0	49,5
Âge		
De 18 à 24 ans	7,9	12,9
De 25 à 34 ans	18,2	21,9
De 35 à 44 ans	22,2	23,2
De 45 à 54 ans	24,3	21,4
De 55 à 64 ans	22,4	17,4
De 65 à 74 ans	5,0	3,2
Strate régionale		
RMR de Québec	9,4	10,0
RMR de Montréal	44,5	52,2
Ailleurs au Québec	46,1	37,8
Niveau de scolarité atteint		
Primaire/secondaire	35,9	47,4
Collégial	20,7	19,7
Universitaire	43,4	32,9
Occupation actuelle		
Travailleuse ou travailleur salarié	70,8	66,1
Travailleuse ou travailleur autonome	9,0	8,4
En congé (parental, de maladie, sabbatique, d'accident de travail, etc.)	3,6	3,5
Au chômage (reçoit des prestations d'assurance-emploi)	3,7	4,9
Aux études	5,7	8,9
Autre	7,2	8,2
Première langue apprise ²		
Anglais	7,3	10,3
Français	81,3	71,6
Autre	13,7	20,4
Revenu personnel		
De 5 000 \$ ou moins	5,1	7,4
De 5 001 \$ à 25 000 \$	11,3	14,7
De 25 001 \$ à 35 000 \$	7,2	8,3
De 35 001 \$ à 45 000 \$	10,9	11,8
De 45 001 \$ à 55 000 \$	10,8	11,1
De 55 001 \$ à 65 000 \$	10,4	10,5
De 65 001 \$ à 75 000 \$	9,0	8,3
De 75 001 \$ à 85 000 \$	8,1	6,6
85 001 \$ ou plus	27,2	21,3

2. Plusieurs langues sont possibles. La somme des pourcentages peut donc être supérieure à 100 %.

Évaluation du sondage

Dans tout sondage statistique, les estimations produites comportent des erreurs. Ces erreurs peuvent être liées à l'échantillonnage, c'est-à-dire au fait que nous enquêtons seulement sur une partie de la population observée, ou être occasionnées par d'autres facteurs que l'échantillonnage, par exemple un taux de réponse jugé insuffisant, une faiblesse de la base de sondage, des questions difficiles à interpréter ou des erreurs de saisie.

Erreurs liées à l'échantillonnage

L'erreur d'échantillonnage est la différence entre les estimations tirées d'un échantillon et les paramètres qui résultent d'un recensement de la population entrepris dans les mêmes conditions. Une mesure de l'erreur d'échantillonnage liée au sondage est la marge d'erreur. Celle-ci est en fait une mesure de précision de l'estimation. Le tableau A4 précise diverses proportions à l'aide de la marge d'erreur. Ces erreurs sont contrôlables *a priori* par le choix du plan de sondage le plus représentatif possible de la population et par la détermination d'une taille d'échantillon qui détermine la précision. Les marges d'erreur sont calculées pour un niveau de confiance de 95 % et tiennent compte de l'effet de plan.

Tableau A4 – Marges d'erreur selon la proportion estimée*

Proportion	Marge d'erreur
99 % ou 1 %	± 0,6 %
95 % ou 5 %	± 1,3 %
90 % ou 10 %	± 1,8 %
80 % ou 20 %	± 2,4 %
70 % ou 30 %	± 2,8 %
60 % ou 40 %	± 3,0 %
50 % (marge maximale)	± 3,0 %

* Nombre de personnes répondantes = 1 494; effet de plan moyen = 1,425.

Erreurs non liées à l'échantillonnage

Parmi les sources d'erreur non attribuables à l'échantillonnage, la plus importante demeure la non-réponse. En effet, plus le taux de réponse est faible, plus le risque de biais devient grand, surtout si les personnes répondantes possèdent des caractéristiques différentes de celles des personnes non répondantes. Ainsi, comme le taux de réponse au sondage est inférieur à 10 %, il faut avoir conscience que la présence d'un tel biais est presque inévitable. Dans ce cas-ci, il affecte particulièrement les sous-groupes suivants de la population visée³ :

- les personnes de la RMR de Montréal;
- celles qui viennent d'ailleurs au Québec que des RMR de Québec et de Montréal;
- celles de 18 à 24 ans;
- celles de 55 à 64 ans;
- celles dont le plus haut niveau de scolarité atteint est le primaire ou le secondaire;
- celles dont le plus haut niveau de scolarité atteint est le niveau universitaire;
- celles dont la première langue apprise est le français;
- celles dont la première langue apprise n'est ni le français ni l'anglais;
- celles dont le revenu personnel est de 85 001 \$ ou plus.

3. Les sous-groupes les plus affectés sont ceux qui présentent un écart de cinq points de pourcentage ou plus entre le résultat pondéré et le résultat non pondéré (tableau A3).

La pondération permet de rapprocher la représentation de l'échantillon de celle de la population. Toutefois, en raison du faible taux de réponse, elle ne corrige probablement pas tout.

La non-réponse partielle a également été analysée. La non-réponse est dite « partielle » lorsque seulement une partie d'un questionnaire a été remplie. Il est habituel de considérer qu'un taux de non-réponse partielle inférieur à 5 % ne devrait pas susciter d'inquiétude. La non-réponse à chaque question a été évaluée.

Pour la plupart des questions, le taux de non-réponse partielle est inférieur à 5 %, sauf dans le cas des énoncés suivants, pour lesquels il est tout de même relativement bas :

- l'énoncé « Vous avez une idée du nombre d'années pendant lesquelles vous aurez besoin d'un revenu de retraite » (B8), à 5,2 %;
- l'énoncé « Vous pensez que vous aurez des revenus suffisants à la retraite » (B12), à 8,8 %;
- l'énoncé concernant le type de régime d'épargne-retraite collectif (Q31), à 8,9 %;
- l'énoncé qui permet de savoir si le CELI sera utilisé pour la retraite (3B1), à 5,5 %;
- l'énoncé relatif à l'ensemble de l'épargne et des placements (S7), à 10,4 %.

Méthode d'analyse

Étant donné la présence d'un plan d'échantillonnage stratifié proportionnel, une attention particulière doit être portée aux méthodes d'analyse.

Pour la production d'estimations simples, comme la proportion de personnes considérées comme étant sensibilisées à l'importance de la planification financière de la retraite ou la proportion de personnes qui planifient financièrement leur retraite, il est nécessaire de tenir compte de la pondération et du plan de sondage. Aussi les estimations sont-elles produites ici au moyen des procédures spécifiques aux plans de sondage complexes du logiciel SAS (Statistical Analysis System).

En ce qui concerne l'étude des facteurs associés à la sensibilisation à la planification financière de la retraite, une variable dichotomique (personne sensibilisée/personne non sensibilisée) a été créée à l'aide de la méthode du score et est utilisée pour les analyses bivariées. L'association entre chaque facteur et la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite a d'abord été vérifiée, au seuil de signification de 5 % ($p < 0,05$), sur la base du test du chi carré. S'il y a présence d'une association statistiquement significative, des tests de comparaisons multiples ont été effectués entre les modalités du facteur en question. Ces tests de proportions sont basés sur la statistique de Wald sur la transformation *logit*⁴ des proportions. Des analyses semblables ont été faites avec la variable dichotomique suivante : personne qui planifie financièrement sa retraite/personne qui ne planifie pas financièrement sa retraite.

Comme dans le cas de la production d'estimations simples, le test du chi carré et les erreurs types des estimations nécessaires au calcul des statistiques des tests de comparaisons de proportions sont évalués à l'aide des procédures SAS spécifiques aux plans de sondage complexes.

4. Méthode qui permet d'utiliser l'approximation normale pour toutes valeurs possibles de proportion, en particulier en présence de très faibles (< 5 %) ou de très fortes (> 95 %) proportions.

Description détaillée de la méthode du score

La méthode du score a été utilisée pour calculer l'indicateur de planification financière de la retraite (pourcentage de personnes qui planifient financièrement leur retraite). La méthode du score consiste à attribuer à chacune des questions un score de 1 ou de 0 selon que la réponse fournie par le répondant ou la répondante correspond au comportement attendu d'une personne qui planifie sa retraite ou non. La somme des scores pour chaque répondant ou répondante est alors calculée et il reste à décider du nombre total de « bonnes réponses » qui sera exigé pour considérer qu'une personne planifie sa retraite. Un indicateur comprenant 19 énoncés a été créé (la liste des énoncés est présentée au tableau 6) pour les personnes répondantes de 25 ans ou plus non retraitées. La méthode a été appliquée aux résultats obtenus.

La méthode du score est composée des étapes suivantes :

1. Une analyse de la non-réponse à chacun des 19 énoncés permet de vérifier si chaque personne s'est prononcée sur la majorité des énoncés. Dans ce sondage, 15 répondantes et répondants ont été retirés du calcul de l'indice, puisqu'ils n'avaient pas répondu à au moins 15 des 19 énoncés.
2. Parmi les 19 énoncés, 18 reflètent parfaitement le comportement d'une personne qui planifie financièrement sa retraite. Le dernier énoncé est constitué des quatre questions portant sur les connaissances subjectives. Pour qu'une personne répondante considère bien connaître certains éléments liés à la planification financière de la retraite, elle doit avoir répondu qu'elle a un niveau de connaissance très ou assez élevé pour au moins trois des quatre questions.
3. Pour que les données manquantes notées à l'étape 1 puissent être imputées, la valeur moyenne obtenue aux autres énoncés, pour chaque personne, leur est attribuée.
4. Pour chaque personne, nous obtenons une mesure de la planification financière de la retraite en additionnant les résultats obtenus pour les 19 énoncés, ce qui donne des valeurs allant de 0 à 19. Plus le score tend à se rapprocher de 19, plus il indique que le répondant ou la répondante adopte des comportements attendus dans le cadre d'une planification financière de la retraite. Il est à noter que chaque énoncé a la même importance.
5. Le seuil qui permet de considérer qu'une personne planifie financièrement sa retraite a été fixé à 12.

La méthode du score a aussi été utilisée pour calculer l'indicateur de sensibilisation à la planification financière de la retraite (pourcentage de personnes sensibilisées à la planification financière de la retraite). Un total de 10 énoncés ont été retenus pour cet indicateur. Le seuil qui permet de considérer qu'une personne est sensibilisée a été fixé à 7.

Annexe II – Questionnaire synthèse

Quelques points de méthodologie

- La population visée était composée des personnes de **18 à 74 ans qui ne sont pas à la retraite**.
- Au bout du compte, **1 494 personnes** ont répondu au sondage. Le taux de réponse est de 5,9 %.
- La collecte s’est déroulée du 22 novembre 2023 au 5 février 2024 à l’aide d’entrevues téléphoniques réalisées par la firme SOM.
- Les données ont été **pondérées pour rendre possible l’inférence** des résultats à la population visée. La marge d’erreur maximale est de 3,0 % et le taux de confiance est de 95 %.
- Il est à noter que la somme des pourcentages dans les tableaux peut parfois être différente de 100 % en raison de l’arrondissement des nombres.

Résultats

A1	<p>Tout d’abord, afin de parler à des gens de tous âges, j’aurais besoin de savoir dans quel groupe d’âge vous vous situez. Avez-vous...? (n=1 493)</p> <p>12,9 % De 18 à 24 ans</p> <p>21,9 % De 25 à 34 ans</p> <p>23,2 % De 35 à 44 ans</p> <p>21,4 % De 45 à 54 ans</p> <p>17,4 % De 55 à 64 ans</p> <p>3,2 % De 65 à 74 ans</p>
A2	<p>Parmi les situations suivantes, laquelle correspond le mieux à votre occupation actuelle? (n=1492)</p> <p>66,2 % Travailleur salarié</p> <p>8,4 % Travailleur indépendant (ou à votre compte)</p> <p>3,6 % En congé (parental, de maladie, sabbatique, d’accident de travail...)</p> <p>4,9 % En chômage, c’est-à-dire que vous recevez des prestations d’assurance-emploi</p> <p>8,9 % Aux études</p> <p>0,7 % Invalidité</p> <p>7,4 % Autre situation (vous n’avez jamais travaillé, vous êtes sans emploi et ne recevez pas de prestations d’assurance-emploi, vous ne travaillez pas par choix)</p>

B1	<p>*Veuillez indiquer si, oui ou non, chacun des énoncés suivants s'applique à vous. *</p> <p>Vous avez déjà calculé ou fait calculer la somme que vous devez épargner chaque année pour avoir un revenu convenable à la retraite. (n=1486)</p> <p>37,0 % Oui 63,0 % Non</p>
B2	<p>Vous avez rencontré un spécialiste pour vous aider à planifier votre retraite. (n=1 489)</p> <p>30,1 % Oui 69,9 % Non</p>
B5	<p>Vous vous êtes informé sur la planification financière de la retraite. (n=1 486)</p> <p>51,0 % Oui 49,0 % Non</p>
B9	<p>Vous avez pris le temps d'évaluer l'argent dont vous aurez besoin à la retraite. (n=1 480)</p> <p>43,0 % Oui 57,0 % Non</p>
B11	<p>Vous vous êtes déjà fixé des objectifs d'épargne en vue de votre retraite. (n=1 485)</p> <p>55,0 % Oui 45,0 % Non</p>
C4	<p>Vous avez pris le temps de réfléchir à vos projets de retraite. (n=1 483)</p> <p>49,4 % Oui 50,6 % Non</p>
B6	<p>Vous connaissez l'impact du nombre d'années d'épargne sur les revenus à la retraite. (n=1 474)</p> <p>54,8 % Oui 45,2 % Non</p>
B7	<p>Vous connaissez les différents moyens pour épargner en vue de la retraite. (n=1 479)</p> <p>76,2 % Oui 23,8 % Non</p>
B8	<p>Vous avez une idée du nombre d'années pendant lesquelles vous aurez besoin d'un revenu de retraite. (n=1 425)</p> <p>46,2 % Oui 53,8 % Non</p>

B10	<p>Vous connaissez les actions à prendre pour couvrir vos dépenses à la retraite. (n=1 461)</p> <p>59,8 % Oui 40,2 % Non</p>
B12	<p>Vous pensez que vous aurez des revenus suffisants à la retraite. (n=1 384)</p> <p>64,5 % Oui 35,5 % Non</p>
B13	<p>Vous posez des gestes concrets pour vous assurer un revenu convenable à la retraite. (n=1 470)</p> <p>67,6 % Oui 32,4 % Non</p>
B14	<p>Vous connaissez les avantages de bien gérer la façon de retirer votre épargne lorsque vous serez à la retraite. (n=1 472)</p> <p>59,8 % Oui 40,2 % Non</p>
B15	<p>Vous connaissez l'effet du retrait de votre épargne sur l'impôt que vous aurez à payer à la retraite. (n=1 478)</p> <p>54,5 % Oui 45,5 % Non</p>
C1	<p>Au cours des trois dernières années, vous avez épargné au moins une fois pour la retraite. (n=1 483)</p> <p>68,5 % Oui 31,5 % Non</p>
C2	<p>Vous savez d'où proviendra votre argent lorsque vous serez à la retraite. (n=1 473)</p> <p>73,8 % Oui 26,2 % Non</p>
C5	<p>La planification financière de votre retraite fait partie de vos préoccupations actuelles. (n=1 483)</p> <p>53,3 % Oui 46,7 % Non</p>
C6	<p>De façon générale, vous épargnez chaque année pour la retraite. (n=1 482)</p> <p>64,2 % Oui 35,8 % Non</p>

C7	Vous vous sentez concerné par votre retraite. (n=1 476) 70,4 % Oui 29,6 % Non
C8	Vous avez déjà pensé à votre retraite. (n=1 488) 74,7 % Oui 25,3 % Non
C9	Vous pensez que vous épargnez suffisamment pour la retraite. (n=1 437) 41,2 % Oui 58,8 % Non
C12	Épargner pour la retraite fait partie de vos priorités d'épargne. (n=1 474) 56,2 % Oui 43,8 % Non
C13	Épargner pour la retraite est prévu dans votre budget. (n=1 481) 65,7 % Oui 34,3 % Non
D1	Vous planifiez financièrement votre retraite. (n=1 477) 62,0 % Oui 38,0 % Non
D2	Vous avez confiance que vous serez prêt financièrement au moment de votre retraite. (n=1 446) 65,7 % Oui 34,3 % Non
D20	Il est important pour vous de planifier financièrement votre retraite. (n=1 483) 85,4 % Oui 14,6 % Non
D13	Vous savez dans quel ordre vous retirerez, à la retraite, l'argent de vos différents produits d'épargne. (n=1 469) 32,2 % Oui 67,8 % Non
D14	Vous savez qu'en retardant le début de vos rentes des régimes publics, celles-ci seront augmentées. (n=1 461) 59,7 % Oui 40,3 % Non

Q_E1	<p>À quel point êtes-vous en accord avec cet énoncé? (n=1 450)</p> <p>J'ai accès aux conseils et à l'information nécessaires pour bien préparer financièrement ma retraite.</p> <p>36,3 % Tout à fait en accord</p> <p>45,3 % Plutôt en accord</p> <p>10,9 % Plutôt en désaccord</p> <p>7,5 % Tout à fait en désaccord</p>
Q_E2	<p>Quel type d'accompagnement avez-vous ou avez-vous eu pour vous guider dans vos décisions de planification financière de la retraite? (Plusieurs réponses possibles) (n=1 442)</p> <p>25,9 % Conseiller financier (<i>y compris courtier, professionnel des finances et professionnel des services juridiques</i>)</p> <p>10,8 % Planificateur financier</p> <p>4,5 % Comptable</p> <p>1,0 % Fiscaliste</p> <p>1,7 % Cours de préparation à la retraite</p> <p>10,4 % Famille</p> <p>4,3 % Ami</p> <p>3,4 % Collègue de travail</p> <p>10,5 % Institution financière (caisse ou banque)</p> <p>1,6 % Retraite Québec</p> <p>10,0 % Employeur (ressources humaines, administration, etc.)</p> <p>2,0 % Syndicat (représentant syndical)</p> <p>1,0 % Organisme public</p> <p>2,9 % <i>Recherches sur Internet, outil ou logiciel de simulation de retraite</i></p> <p>2,6 % Autre, précisez (lecture, études, médias...)</p> <p>35,5 % Aucun accompagnement</p>
Q_E3	<p>Dans quelle mesure êtes-vous satisfait des services reçus? (n=995)</p> <p>52,7 % Très satisfait</p> <p>40,8 % Plutôt satisfait</p> <p>5,6 % Peu satisfait</p> <p>1,0 % Pas du tout satisfait</p>

Q2	<p>Est-ce que vous avez actuellement la possibilité, que vous le fassiez ou non, de cotiser à un régime d'épargne-retraite collectif au moyen d'une retenue sur le salaire? (n=1 446)</p> <p>56,5 % Oui</p> <p>43,5 % Non</p>
Q_31	<p>De quels types de régimes d'épargne-retraite collectifs s'agit-il? (n=804)</p> <p>63,4 % Régime complémentaire de retraite ou fonds de pension (régime à prestations déterminées, régime à cotisation déterminée, régime de retraite simplifié, etc.)</p> <p>55,9 % REER collectif</p> <p>18,3 % Régime volontaire d'épargne-retraite, aussi appelé <i>RVER</i></p> <p>23,3 % Autre régime d'épargne-retraite collectif</p>
Q3	<p>Cotisez-vous actuellement à ce ou à ces régimes? (n=858)</p> <p>78,4 % Oui</p> <p>21,6 % Non</p>
Q4	<p>Avez-vous déjà cotisé, dans le passé, à un régime d'épargne-retraite collectif au moyen d'une retenue sur le salaire? (n=1 455)</p> <p>49,3 % Oui</p> <p>50,7 % Non</p>
Q_3A	<p>Présentement, avez-vous un REER individuel? (n=1 484)</p> <p>51,2 % Oui</p> <p>48,8 % Non</p>
Q_3B	<p>Présentement, avez-vous un CELI? (n=1 472)</p> <p>52,5 % Oui</p> <p>47,5 % Non</p>
Q_3B1	<p>Prévoyez-vous utiliser ce CELI pour votre retraite? (n=798)</p> <p>69,1 % Oui</p> <p>30,9 % Non</p>

Q_3D	<p>Présentement, avez-vous des placements non enregistrés, c'est-à-dire de l'argent dans un compte d'épargne, des actions, des obligations, des certificats de dépôt, des fonds de placement, etc., mais effectués à l'extérieur de vos REER, de votre CELI ou d'un autre compte enregistré? (n=1 463)</p> <p>37,6 % Oui 62,4 % Non</p>
Q_3D1	<p>Prévoyez-vous utiliser ces placements non enregistrés pour votre retraite? (n=599)</p> <p>67,0 % Oui 33,0 % Non</p>
Q1a	<p>Comment évaluez-vous votre niveau de connaissance au sujet de chacun des éléments suivants? Diriez-vous qu'il est très élevé, plutôt élevé, plutôt faible ou très faible?</p> <p>Les produits d'épargne personnelle pour la retraite (REER, CELI, etc.) (n=1 475)</p> <p>13,1 % Très élevé 43,1 % Plutôt élevé 28,5 % Plutôt faible 15,3 % Très faible</p>
Q1b	<p>Les régimes de retraite publics (pension de la Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti, Régime de rentes du Québec/Régime de pensions du Canada) (n=1 468)</p> <p>6,6 % Très élevé 26,6 % Plutôt élevé 44,5 % Plutôt faible 22,3 % Très faible</p>
Q1c	<p>Les régimes de retraite d'employeurs (fonds de pension, y compris le REER collectif, le CELI collectif ou le régime volontaire d'épargne-retraite) (n=1 467)</p> <p>10,0 % Très élevé 32,7 % Plutôt élevé 37,7 % Plutôt faible 19,6 % Très faible</p>

Q1d	<p>La planification financière de la retraite (n=1 479)</p> <p>7,7 % Très élevé</p> <p>34,9 % Plutôt élevé</p> <p>38,2 % Plutôt faible</p> <p>19,3 % Très faible</p>
S1	<p>Pour terminer, je vais maintenant vous poser quelques questions sociodémographiques. Merci pour le temps que vous nous avez accordé jusqu'ici.</p> <p>Quel est le plus haut diplôme, certificat ou grade que vous possédez ou avez complété? (n=1 485)</p> <p>47,4 % Primaire/secondaire</p> <p>19,7 % Collégial</p> <p>32,9 % Universitaire</p>
S5	<p>Quelle est la langue que vous avez apprise en premier lieu à la maison dans votre enfance et que vous comprenez encore? (n=1 494)</p> <p>10,3 % Anglais</p> <p>71,6 % Français</p> <p>20,4 % Autre</p>
S6	<p>Dans quelle catégorie se situe votre revenu personnel avant impôts pour l'année 2021? (n=1 428)</p> <p>7,4 % 5 000 \$ ou moins</p> <p>14,7 % De 5 001 \$ à 25 000 \$</p> <p>8,3 % De 25 001 \$ à 35 000 \$</p> <p>11,8 % De 35 001 \$ à 45 000 \$</p> <p>11,1 % De 45 001 \$ à 55 000 \$</p> <p>10,5 % De 55 001 \$ à 65 000 \$</p> <p>8,3 % De 65 001 \$ à 75 000 \$</p> <p>6,6 % De 75 001 \$ à 85 000 \$</p> <p>21,3 % 85 001 \$ ou plus</p>

S7	<p>En excluant le fonds de pension de votre employeur et vos biens immobiliers (résidence, immeubles), à environ combien s'élève l'ensemble de vos épargnes et placements personnels? *(Au besoin) Cela inclut vos épargnes à terme, obligations, fonds de placement et actions de compagnies, mais exclut vos résidences principale ou secondaire et vos immeubles à revenus.) (n=1 324)</p> <p>23,4 % Aucune épargne ni aucun placement</p> <p>20,9 % Moins de 10 000 \$</p> <p>25,2 % Entre 10 000 \$ et moins de 50 000 \$</p> <p>12,5 % Entre 50 000 \$ et moins de 100 000 \$</p> <p>13,2 % Entre 100 000 \$ et moins de 500 000 \$</p> <p>4,8 % 500 000 \$ ou plus</p>
S8	<p>Pouvez-vous simplement m'indiquer si vos épargnes et placements actuels représentent... (n=1429)</p> <p>68,4 % Moins de 50 000 \$?</p> <p>31,6 % 50 000 \$ ou plus?</p> <p>Les personnes qui ne répondaient pas à la question S7 devaient indiquer si le montant de leurs épargnes et placements était supérieur, égal ou inférieur à 50 000 \$ (question S8). Pour l'analyse, les deux questions sont combinées.</p>
SE12	<p>*Noter le sexe* (n=1 494)</p> <p>50,3 % Homme</p> <p>49,2 % Femme</p> <p>0,5 % Autre</p>
SE13	<p>Au total, combien de personnes habitent chez vous en vous incluant? (n=1 485)</p> <p>15,3 % 1</p> <p>30,6 % 2</p> <p>18,4 % 3</p> <p>19,7 % 4</p> <p>16,0 % 5 ou plus</p>

Annexe III – Évolution des connaissances déclarées

Répartition des personnes de 18 à 74 ans non retraitées qui ont des connaissances déclarées élevées, selon certaines variables et l'année

Variables	Modalités	Personnes visées qui ont des connaissances déclarées élevées (%)			
		2020	2021	2022	2023
Âge	De 18 à 34 ans	24,6	30,0	> 22,9	24,5
	De 35 à 54 ans	46,9	45,3	44,4	40,8
	De 55 à 74 ans	49,9	53,0	55,7	50,5
Occupation	Travailleur(-euse) (salarié[e] ou autonome)	45,8	46,7	44,0	41,1
	Autres	21,8	23,7	22,3	25,4
Revenu personnel	35 000 \$ ou moins	18,3	21,0	18,6	17,0
	De 35 001 \$ à 55 000 \$	36,0	34,0	32,6	31,6
	55 001 \$ ou plus	64,1	64,6	60,1	53,0
Plus haut niveau de scolarité atteint	Primaire ou secondaire	30,0	32,8	27,0	26,7
	Collégial	42,3	45,6	44,9	41,5
	Universitaire	53,1	54,6	53,4	> 49,2
Valeur en épargnes et en placements	Moins de 50 000 \$	26,9	28,1	24,5	25,2
	50 000 \$ ou plus	71,6	68,3	69,8	> 62,0

Note : Le symbole < ou > entre deux indices indique que l'écart entre ceux-ci est significatif.

**Pour plus de renseignements,
vous pouvez communiquer
avec nous.**

Par Internet

retraitequebec.gouv.qc.ca

Par courriel

demandedestatistiques@retraitequebec.gouv.qc.ca

Par la poste

Retraite Québec
Case postale 5200
Québec (Québec) G1K 7S9